

# OVIN QUÉBEC



***Bilan du plan d'action agroenvironnemental 2001-2004***

***Ce que devez savoir sur... Classification des agneaux lourds!***

***Génétique et club de race***

***L'agence de vente pour l'agneau lourd : OÙ EN SOMMES-NOUS ?***

***L'intervention sur les revenus***

***Plan de prévention de la mortalité chez les agneaux***

***Producteurs de plaisir?***



Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

#### Coordination et conception graphique

Marion Dallaire  
[mdallaire@upa.qc.ca](mailto:mdallaire@upa.qc.ca)

#### Rédacteurs

Germain Blouin  
Johanne Cameron  
François Castonguay  
Langis Croft  
Ndeye Marie Diallo  
Daniel Dion  
Francis Goulet  
Anne Leboeuf  
Yvan L'Homme  
Hélène Méthot  
Robie Morel  
Éric Pouliot  
Robert Racine  
Marie-Eve Tremblay  
Marie Vachon

#### Couverture : photographie du CEPOQ

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

#### La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Maison de l'UPA  
555, Boulevard Roland-Therrien, Bureau 545  
Longueuil QC J4H 4E7  
Tél. : (450) 679-0530  
Fax : (450) 674-4415  
Courriel : [info@agneauduquebec.com](mailto:info@agneauduquebec.com)  
CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATION  
NO°40049100



Jun 2005  
VOLUME 5, NUMERO 2 - JUIN 2005

## SOMMAIRE

	<b>3</b>
LE MOT DU PRÉSIDENT	
	<b>6</b>
BILAN DU PLAN D'ACTION AGROENVIRONNEMENTAL 2001-2004	
	<b>8</b>
PERSPECTIVES 2005-2008- NOUVEAU PLAN D'ACTION	
	<b>10</b>
AGENCE DE VENTE	
	<b>12</b>
CE QUE DEVEZ SAVOIR SUR... CLASSIFICATION DES AGNEAUX LOURDS!	
	<b>13</b>
LA CHRONIQUE DE LA SEMRPQ <i>Génétique et club de race</i> <i>Identification des moutons de race pure pour</i> <i>l'enregistrement</i> <i>Bottin des membres</i>	
	<b>15</b>
LE SUIVI 2003 DU PORTRAIT AGROENVIRONNEMENTAL DES FERMES DU QUÉBEC	
	<b>16</b>
L'INTERVENTION SUR LES REVENUS	
	<b>20</b>
LES PAGES DU CEPOQ <i>Actualités</i> <i>Nouvelles et génétique</i> <i>Recherche</i> <i>Santé et génétique</i> Producteurs participants au projet Maedi visna Le courrier du Vet Regard sur la production	
	<b>35</b>
INTÉRIM À LA FÉDÉRATION DES PRODUC- TEURS D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC JOURNÉE CHAMPÊTRE PROVINCIALE	
	<b>36</b>
CALENDRIER DES FÊTES	



Langis Croft  
Le mot du Président

## Mot du Président

L'année 2005 s'annonçait être l'année de tous les défis pour notre secteur : la poursuite des débats relatifs à l'implantation de la traçabilité, la mise en place de l'agence de vente et la gestion de la crise du revenu figurent parmi les dossiers chauds que nous avons à mener de front. À mi-parcours, je vous dirais que ce n'était que la pointe de l'iceberg des défis qui se présentent à nous. À la lumière de ce constat, je suis satisfait du travail accompli et des résultats arrachés jusqu'à maintenant. Bien sûr, des éléments ont dû être réajustés en cours de route, ce qui me convainc d'autant plus sur la pertinence des démarches entreprises dans les dossiers en cours et la consistance des avancés dans ces dits dossiers. Les énergies seront plus que jamais investies vers un but ultime de réalisation des priorités de notre secteur. Il faudra d'ailleurs veiller à ce que les ressources humaines et financières nous le permettent.

Parmi les dossiers pilotés en 2005, l'agence de vente et la traçabilité se sont avérés être très animés. Vous serez d'ailleurs à même de constater le développement du dossier agence de vente dans le feuillet spécial joint à ce numéro. Les dernières rencontres de travail avec les acheteurs et intervenants ont permis de marquer un avancement notable dans le dossier. Les acteurs sont résolus de voir naître une agence de vente qui respecte et s'intègre bien aux réalités des producteurs.

Par ailleurs, nous avons travaillé, de concert avec le service de la Vie syndicale de l'UPA, à la mise en place d'une stratégie de communication pour favoriser le transfert des informations à la fois aux membres du conseil d'administration et aux producteurs ovins québécois. Cette étape est cruciale à la mise en place de notre agence de vente. Je tiens à ce que chacun d'entre vous puisse vivre de près les étapes de la concrétisation de ce projet important. Les propos tenus lors du dernier conseil d'administration confirment l'urgence à ce chapitre.

Dans le règlement de la traçabilité, les démarches se poursuivent rigoureusement afin de trouver les solutions aux problématiques soulevées. Je continue d'ailleurs à le répéter : *« nous désirons la traçabilité mais il ne faut pas que les coûts soient seulement supportés par les producteurs »*. Le printemps a donc été chargé en rencontres de travail avec Agri-Traçabilité inc. (ATQ), le MAPAQ et la Financière agricole (FADQ), entraînant des résultats encourageants à la fois en ce qui a trait à l'adaptation des boucles et à l'intégration des coûts liés à la traçabilité à l'intérieur du modèle des coûts de production ovin. Grâce au comité de révision de la boucle d'ATQ, sur lequel siègent deux de nos représentants, des modifications seront apportées au marquage des boucles actuelles dès l'été 2005. Aussi, comme nous vous l'annoncions en début d'année, un second projet pilote démarrera au plus tard en septembre 2005 afin de tester d'autres types d'identifiants. En ce qui concerne les coûts, la partie n'est pas gagnée mais progresse bien. J'ai assisté aux rencontres de négociation avec la FADQ afin que l'ensemble des coûts

relatifs à la traçabilité soit considéré dans notre modèle du coût de production ovin. Nos démarches vont d'ailleurs au-delà de ce qui a été voté à l'AGA puisque nous nous assurons que le temps investi soit rémunéré et non seulement considéré. Le conseil d'administration, après de longues réflexions sur les mécanismes et options proposés par la FADQ, a opté pour la gestion collective des factures de boucles d'identification et d'intégration des autres coûts liés à la main-d'œuvre. La Financière traite notre demande. De plus, les représentants du ministère ont également été rencontrés afin que les coûts liés à la traçabilité soient gérés distinctement des autres coûts enquêtés.

***Il demeure en effet clair que les avancements dans ce dossier sont temporaires et en transition à la création d'un fonds dédié à la traçabilité qui demeure notre objectif premier. Il s'agit toutefois d'une demande nécessitant l'appui des autres secteurs concernés.***

La sécurité du revenu n'échappe pas à nos préoccupations et les appels logés à

mon attention et auprès de vos représentants en font foi. Le conseil d'administration a d'ailleurs résolu de mettre en place un comité *sécurité du revenu* dont le mandat est de cerner la problématique et de trouver des solutions. Ainsi, de concert avec la démarche entreprise par l'UPA afin de connaître qu'est-ce que l'on entend par *ferme à dimension humaine*, une enquête effectuée auprès de l'ensemble des entreprises ovines durant l'été 2005 permettra de dresser un portrait de notre secteur. Vous serez d'ailleurs sollicités à cet effet et je vous encourage fortement à participer. Plus grand sera le nombre de dossiers traités, meilleure sera la fiabilité du portrait qui deviendra ainsi un outil indispensable dans nos représentations auprès des tiers.

En ce qui concerne les aides directes aux producteurs, les montants annoncés par le gouvernement fédéral pour pallier à la crise de l'ESB viennent combler le manque à gagner provenant du marché. Ces aides sont appréciées mais l'ouverture de la frontière américaine le sera davantage. Plusieurs producteurs déplorent le fait de voir que ces aides soient prises en compte dans les calculs de la compensation ASRA mais le programme ASRA est cependant clair à cet effet. « Tout montant ou octroi reçu accordé par des o r g a n i s m e s gouvernementaux à titre d'indemnité de prix sont considérés comme des

revenus dans les calculs du programme ASRA. »

Quant aux dossiers environnementaux, ils sont toujours d'actualité. Avec la sortie du suivi 2003 du p o r t r a i t agroenvironnemental des fermes du Québec effectué en 1998, il a été possible de faire un bilan de nos actions. Bien du chemin a été parcouru depuis l'établissement de notre plan d'action en 2001, mais nous ne devons pas baisser les bras car il reste du chemin à parcourir. À la lumière du bilan de nos actions, que vous trouverez dans ce numéro, nous avons établi un plan d'action agroenvironnemental pour les quatre prochaines années. De ce fait, nous allons continuer sur la même lancée afin de mettre à la disposition des producteurs des moyens pour disposer de leurs animaux morts, entreposer et épandre l'ensemble des fumiers ovins de façon adéquate.

Je profite de l'occasion pour vous informer du départ du directeur général de la Fédération au début du mois d'avril 2005. Après six années au service des producteurs ovins, ce dernier est parti relever de nouveaux défis. Un gros merci au nom des producteurs et productrices qui ont apprécié sa compétence.

Ce départ est d'ailleurs à l'origine des ajustements qui nous avons dû faire dans les dossiers en cours et au sein

de la Fédération. La gestion des priorités devient ainsi primordiale et le travail amorcé par les membres des conseils d'administration et exécutif permettra d'arriver à une solution satisfaisante à ce niveau. Ces solutions devront également prendre en compte le budget actuel de la Fédération qui, suite au report de l'agence de vente prévu en mars 2005, s'est vu amputé d'une part considérable de revenus. Les résultats des négociations, tels que décrits précédemment, vont bon train ce qui sera de bon augure pour le rétablissement prochain de notre situation financière. D'ici là, nous devons accroître notre vigilance à ce niveau.

Je tiens finalement à mentionner la tenue de la Journée champêtre provinciale en production ovine qui se tiendra le 28 août prochain dans la région du Bas St-Laurent ainsi que des Fêtes de la Nouvelle France à Québec, du 3 au 7 août 2005. Je souligne d'ailleurs le travail des différents acteurs qui œuvrent à la réalisation de ces activités ainsi qu'à la promotion de l'Agneau du Québec et les remercie.

*Un bon été.*

*Langue C. O. P.*

## **Les Bergeries Mimeault**

***Vous offrent en 2005***

***Béliers Dorset Pur-Sang*** (dans le 95% supérieur de la race)

***Agnelles Pur-Sang Dorset enregistrées***

***Agnelles F1 Dorset/Romanov***

***✓ Testés maedi-visna***

***✓ Contrôlés Génovis***

## **Les Bergeries Mimeault**



**Éleveurs pur-sang Dorset**

**30 Chemin du Petit Bois**

**St-Stanislas de Kostka, Qc.**

**JOS 1110**

*Marc Mimeault Jr. & Sylvie Emend Prop.*

*Marc-André, Marie-Michelle, Julien*

**(450) 377-8209**

***[mimeault@rocler.qc.ca](mailto:mimeault@rocler.qc.ca)***

***Pour une génétique bien pensée!***

# Heiniger

## L'ÉVOLUTION DE LA TONTE PROFESSIONNELLE !



ENFIN  
DISPONIBLE  
AU CANADA

### TONDEUSE PROFESSIONNELLE EVO 3 VITESSES

Cette nouvelle tondeuse professionnelle HEINIGER est la seule au monde munie d'un dispositif électronique de sécurité arrêtant la machine en cas de blocage de la poignée, un problème à la fois dangereux et coûteux que rencontrent souvent les tondeurs. Compte tenu de l'importance de la santé et de la sécurité dans les aires de tonte, la tondeuse EVO est clairement dans l'air du temps. Qui plus est, la EVO est la seule tondeuse sur le marché qui possède les deux certifications officielles KEMA et CSA.

Puissance : 300 W  
Tours : 2700/3200/3500/min

### TONDEUSE PROFESSIONNELLE ONE 1 VITESSE

La petite sœur de la tondeuse professionnelle EVO est également munie du dispositif électronique unique qui arrête le moteur en cas de blocage de la poignée. Installer la tondeuse ONE 1 vitesse est vraiment très facile grâce à sa poignée compatible avec la plupart des portiques existant sur le marché.

Puissance : 300 W  
Tours : 2950/min



### POIGNÉE ICON

NOUVEAU

La version améliorée de la célèbre poignée de tonte ICON, reconnaissable à sa nouvelle couleur violette, est issue de la plus récente technologie :

- Système de triple roulement à billes
- Poignée fine au design ergonomique
- Nouveau cache engrenage sans rivet
- Roulements de contact angulaires doubles
- Moins d'entretien
- Durée de vie prolongée
- Roue dentée de 14 dents pour un fonctionnement plus doux
- Support de peigne précis pour réduire la suspension des peignes



Pour connaître le revendeur le plus proche, appelez au (450) 796-1414 ou sans frais au 1 800 665-8389.



Distributeur Exclusif de HEINIGER au Canada



Complément préagnelage

# TRANS OVI

Pour des agneaux vigoureux  
et un taux de mortalité plus bas

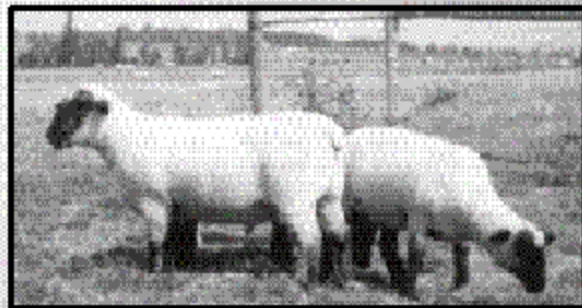


La force  
d'un réseau

# MANASAN HAMPHIRES

Nous produisons des sujets balancés,  
épais, musclés, longs et bien structurés.

Troudeau LUMARCO SUR R.C.P. DEPUIS 1989



Nous élevons aussi d'excellents Leicesters

Ferme (514) 443-6000

150 Laberge, Danville, Québec J0A 1A0

(819) 839-3350 (819) 839-1202

[www.manasan.qc.ca](http://www.manasan.qc.ca)



## BILAN DU PLAN D'ACTION AGROENVIRONNEMENTAL 2001-2004

Le 10 mars dernier, à Drummondville, se tenait la journée provinciale en agroenvironnement. Cette journée fut l'occasion de faire un retour sur la stratégie agroenvironnementale de l'UPA, qui a déjà 10 ans, et d'analyser les objectifs de départ à la lumière des résultats d'aujourd'hui obtenus grâce au *Suivi 2003 du portrait agroenvironnemental des fermes du Québec*.

En tant que secteur, où la production ovine se situe-t-elle? Quels étaient les objectifs que s'étaient fixés la Fédération? Quelles orientations prendra-t-elle dans les années à venir?

Tout d'abord, il faut se remettre en perspective. En mars 2001, la Fédération rédigeait un plan d'action qui ciblait les problèmes environnementaux prioritaires dans la production ovine et proposait une stratégie globale d'intervention. Ce plan d'action fut rédigé suite à la réalisation du *Portrait agroenvironnemental des fermes du Québec* qui mettait en lumière les problématiques suivantes en ce qui concerne notre production : **la pollution diffuse en azote et**

**phosphore** au niveau des sols et de **l'eau**, la gestion de l'utilisation des **pesticides**, la gestion des **fumiers** et les **structures d'entreposage**, et finalement le **bétail ayant accès aux cours d'eau**. Par ailleurs, la problématique de la **disposition des carcasses d'animaux morts** en est une préoccupante dans notre secteur. Le point de départ du plan d'action



de la Fédération fut d'embaucher une personne chargée de mettre en œuvre le plan d'action rédigé précédemment. Par la suite, en prenant en considération les moyens à notre disposition, les membres du conseil d'administration ont classé par ordre de priorité les différentes problématiques afin de nous permettre de cibler notre action sur les problèmes les plus urgents.

L'ordre des priorités avait été établi comme suit :

1. Entreposage des fumiers : fosses ou mesures alternatives
2. La disposition des carcasses
3. Les cours d'exercice

Tout cela en ayant en tête un objectif de formation et de vulgarisation auprès des producteurs ovins.

Au cours des années que couvrait le plan d'action, de nombreux articles ont été rédigés régulièrement dans la revue *Ovin Québec*, sur les sites Internet de la Fédération et d'Agrireseau ainsi que dans le journal *la Terre de chez-nous* afin d'informer les producteurs sur divers sujets agroenvironnementaux tels

que le **Règlement sur les exploitations agricole** (REA), le compostage et l'échantillonnage des fumiers.

Par ailleurs, un projet de recherche sur la caractérisation des fumiers ovins, mené en collaboration avec le Centre d'expertise en production ovine (CEPOQ), a permis de revoir à la baisse les valeurs servant de référence en ce qui à trait au

phosphore contenu dans le fumier ovin. Toutefois, étant donné l'aspect intérimaire de ces données, un projet de plus grande envergure devra être réalisé dans les années à venir. Aussi, un comité a travaillé à la réalisation d'un guide de bonnes pratiques agroenvironnementales préliminaire en production ovine. Ce dernier projet nous aura permis d'effectuer un sondage donnant un portrait de l'utilisation des cours d'exercice en production ovine. Finalement, un projet pilote de compostage des animaux morts mené en association avec les Fédérations de producteurs de bovins et porcins et le Syndicat de la chèvre permettra de démontrer la faisabilité technique du compostage d'animaux morts à la ferme sous les conditions du Québec.

D'autre part, la Fédération a participé à un grand nombre de journées techniques dans différentes régions, afin de donner aux producteurs l'information la plus à jour en ce qui a trait à

l'agroenvironnement. La Fédération a aussi pris part à de nombreuses rencontres techniques qui ont permis de faire avancer de nombreux dossiers.

Notre stratégie a été globalement axée sur l'information, la formation et la vulgarisation auprès des producteurs et intervenants du milieu ovin. Cela s'est répercuté dans le sondage 2004, par une amélioration des performances qui n'ont toutefois pas mené à l'atteinte des objectifs que nous nous étions fixés en 1998. Mais le chemin parcouru ne fait aucun doute.

En ce qui concerne la réalisation de plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF) et d'analyses de fumier, la proportion de producteurs qui en réalisent se situe à 67% et 59% avec des augmentations respectives de 43% et 40% (tableau 1). En ce qui a trait aux pesticides, l'utilisation des registres d'application a connu une augmentation de 25% pour atteindre 49% et l'utilisation des engrais verts

est passée de 4% à 10% des surfaces en culture annuelle. Pour ce qui est du bilan phosphore à la surface du sol, le gain est aussi considérable puisque la quantité de phosphore par hectare par an a marqué une diminution de 34%. Par contre, même si 88% des producteurs maintiennent une bande non cultivée d'au moins 1 mètre en bordure des cours d'eau verbalisés seulement 16% l'ont aménagé.



Il est clair qu'avec des objectifs de 100%, il fallait s'attendre à ce que ceux-ci puissent ne pas être atteints. Toutefois, nous devons continuer sur la même lancée et tendre vers l'atteinte des objectifs fixés en 2001.

Ces objectifs restent à atteindre surtout que la plupart ne font que refléter des exigences réglementaires.

Perspectives 05-08  
page suivante...

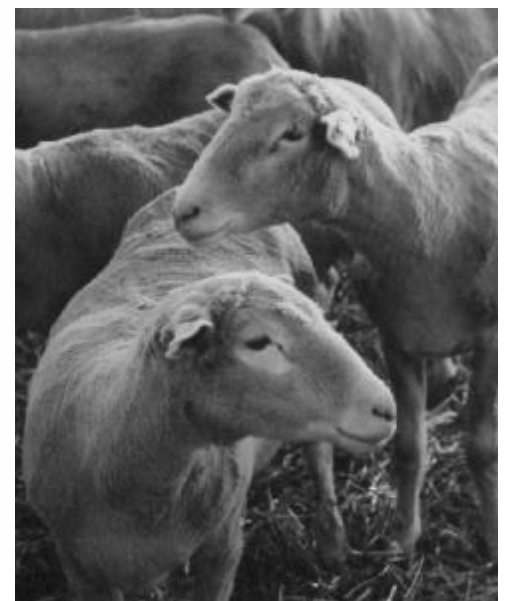


Tableau 1 : Résultats du sondage sur les pratiques agroenvironnementales pour la production ovine (BPR, 2004)

Paramètre	1998	2003	Variation	Objectif
<b>Bilan phosphore</b>				
Surface du sol <sup>1</sup> (kg de P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> /ha/an)	52%	18%	-34%	
<b>PAEF et analyses de fumier</b>				
PAEF	24%	67%	43%	100%
Analyse de fumier	19%	59%	40%	100%
<b>Pesticides</b>				
Registre d'application	24%	49%	25%	100%
Engrais vert	4%	10%	6%	
<b>Bandes riveraines</b>				
Entreprises avec bande riveraine de 1m non-cultivée		88%		100%
Entreprises avec bande riveraine de 1m aménagée		16%		

<sup>1</sup> Bilan apport moins prélèvement

## PERSPECTIVES 2005-2008- NOUVEAU PLAN D'ACTION

Déjà une consultation a été menée auprès du conseil d'administration afin d'orienter le plan d'action 2005-2008. Des préoccupations demeurent inchangées tel que la disposition des animaux morts ainsi que l'entreposage des fumiers au champ et l'utilisation de cours d'exercice. Et d'autres se manifestent: utilisation judicieuse des fumiers ovins, connaissance de la valeur fertilisante des fumiers ovins, chaulage et meilleures connaissances sur la structure du sol et les avantages d'une bonne structure de sol.

Par ailleurs, la réglementation nous guide aussi vers des préoccupations supplémentaires tel que le retrait des animaux des cours d'eau. Les ovins étant une production ciblée, il faudra

travailler sur le sujet afin de déterminer la proportion de la population ovine qui pose problème, le cas échéant faire la démonstration que ce n'est pas une production problématique.



Le plan d'action sera finalisé sous peu et il est important qu'il reflète les préoccupations de toute l'industrie ovine. S'il y a des sujets qui selon vous devraient y figurer transmettez

les à la Fédération par l'intermédiaire de vos présidents. Il est aussi important de se demander quels sont les meilleurs moyens d'atteindre les différents objectifs que nous nous fixerons.

De ce fait, ce bilan devrait nous servir à donner une orientation au plan d'action 2005-2008. D'une part, en poursuivant les objectifs non atteints et d'autre part, en y insérant les nouvelles préoccupations agroenvironnementales de la production. Dans ce nouveau plan d'action, il sera important de se fixer des objectifs clairs et réalisables, en tenant compte des moyens à notre disposition et des priorités de notre organisation.

## 3 béliers Dorset de haute génétique du CEPOQ

- P** Inscrits à GenOvis
- P** Exempts de Maedi Visna (statut or)
- P** Troupeau fermé depuis 5 ans
- P** Géotypés
- C** Possibilité de venir voir les animaux sur rendez-vous seulement



## À vendre

Vente  
par soumission: détails et date  
à confirmer... Surveillez notre site  
Internet ou téléphonez-nous!



## 2 vire-ovins

- P** 1 à retournement latéral
- P** 1 à retournement vertical
- C** Pour utilisation avec brebis de gabarit moyen

Pour informations supplémentaires, visitez le site Internet du CEPOQ au [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com) ou communiquez avec Sylvain Blanchette au (418) 856-1200 poste 227 (possibilité de recevoir l'information par télécopieur)



## PREMIER CHOIX AGRICOLE

142, Rue Martineau, St-Hyacinthe,  
Quebec J2S 8B1

**UNE DIVISION DE CANADIENNE  
CO-OPERATIVE WOOL GROWERS LIMITEE**

Tel: (450) 796-4242 \* 1-888-796-4242

Fax: (450) 796-4243

Web: [www.wool.ca](http://www.wool.ca)

Email: [premchoix@sympatico.ca](mailto:premchoix@sympatico.ca)

**Produits de Qualité Pour Animaux  
Produit Fait en Laine Naturel  
Dépôt de Laine**

Un catalogue en français est maintenant disponible,  
vous y trouverez des produits d'élevage pour ovin,  
caprin, bovin, porc et chevaux. Communiquez avec  
nous, nous vous en ferons parvenir un.

N'oubliez pas que nous avons un dépôt de laine  
permanent à St-Hyacinthe qui est ouvert de lundi  
au vendredi.

Prenez en note nos nouvelles heures d'ouverture

Lundi 9h00 à 21h00

Mardi au Vendredi de 9h00 à 17h00

Samedi 10h00 à 16h00

*Les sujets de notre élevage  
sont maintenant dans 10 régions  
du Québec et au Nouveau-Brunswick.*

*Vous aussi vous pouvez  
faire confiance à*

**Ferme RIDO SENC.**  
Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur de sujet **Arcott Rideau**  
Troupeau ayant le statut or  
pour le Maedi-Visna

130, Rang 3 Est, La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0

Téléphone et télécopieur : (418) 856-5140

[Imdrsr@globetrotter.net](mailto:Imdrsr@globetrotter.net)



## Pour ne pas alimenter votre élevage au hasard, choisissez SHUR-GAIN!

- Analyse en laboratoire de vos fourrages,
- Produits personnalisés en fonction des besoins de votre élevage,
- Qualité garantie, analyse préventive pour le cuivre de tous les produits.

Pour plus de renseignements, contactez  
votre Centre de Service Shur-Gain

**ALLIANCE  
AGRO-TECH**  
Mont-Joli, Qc  
(418) 775-7713

**Meunerie  
BERNARD  
LANDRY**  
St-Noël, Qc  
(418) 776-2929

**MOULÉE VALLÉE INC.**  
Richmond, Qc  
(819) 826-6543

**meunerie  
CACOUNA INC.**  
Cacouna, Qc  
(418) 862-3801

**Meunerie  
Deschênes &  
Lorain Inc.**  
St-André Station, Qc  
(418) 493-2600



## L'agence de vente pour l'agneau lourd : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les démarches en vue de l'implantation de l'Agence de vente pour les agneaux lourds vont bon train. Depuis l'adoption en novembre dernier d'une résolution de l'assemblée générale des producteurs d'agneaux pour mettre en place l'Agence de vente, beaucoup de travail a été effectué. Le comité d'implantation, nommé par le conseil d'administration de la FPAMQ, s'est rencontré à plusieurs reprises pour finaliser les textes de règlements et de conventions devant être négociés avec les acheteurs et les agents.

Le règlement sur la vente en commun regroupe les règles que désirent se donner les producteurs pour respecter un processus de mise en marché et s'assurer de règles du jeu claires et équitables. Avec la venue de l'Agence de vente, un producteur ne pourra mettre en marché des agneaux lourds que selon le règlement et selon les conventions de mise en marché.

D'autres règlements ont également dû être conçus notamment celui de la disposition des surplus ou

celui sur la garantie de responsabilité financière des acheteurs. Des projets de conventions à négocier avec les acheteurs et les agents ont été préparés. Les conventions d'acheteurs déterminent les modalités de mise en marché entre les acheteurs et la Fédération et les conventions d'agents déterminent les tâches qu'un agent peut accomplir au nom de la Fédération.

La Fédération est présentement en négociation avec les acheteurs et les agents, plusieurs rencontres ont eu lieu au cours des dernières semaines et le dossier évolue bien.

Pour concrétiser la mise en opération de l'Agence, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec doit notamment approuver le règlement sur la vente en commun de l'agneau lourd et doit également homologuer la convention d'acheteur. Il faut souligner que la négociation de la convention d'acheteur peut influencer à plusieurs égards la convention d'agent et même le règlement d'où la nécessité de travailler l'ensemble des documents simultanément.

Advenant l'échec des négociations, un processus de conciliation et d'arbitrage est prévu par la loi.

Plus récemment, le conseil d'administration a adopté la mise en place d'un plan de communication pour s'assurer de bien informer les producteurs et les principaux

partenaires de l'avancement de ce projet majeur de mise en marché.

Pour en connaître davantage sur l'état d'avancement du projet, nous vous invitons à prendre connaissance de la lettre d'information encartée dans la présente revue.

### Gratuit

#### Obtenez un Smartfix gratuitement à l'achat d'un M1800

Électrificateur M1800



Indicateur SmartFix



- 18 joules emmagasinés
- Jusqu'à 70 km de clôture
- Contrôle tous types d'animaux
- Éloigne tous les prédateurs
- Fiabilité éprouvée de Gallagher
- Garantie de 2 ans incluant la foudre

- Le moyen le plus rapide pour trouver un problème sur la clôture
- Il suffit de suivre la flèche jusqu'au court-circuit
- Indique la tension sans prise de terre
- Grand écran facile à lire
- Marche/arrêt automatique

Appelez-nous au (800)265-3150 pour demander votre brochure gratuite

\*Chez les détaillants participants, jusqu'à épuisement des stocks, etc.

**GALLAGHER**

**Pour un agneau de qualité  
et une meilleure rentabilité  
de votre entreprise**

**RÉGIE**

**SANTÉ**

**GÉNÉTIQUE ALIMENTATION**

**Faites l'essai du  
programme  
pour agneau et  
brebis Purina.**

**Pour plus d'information  
concernant nos produits et services,  
veuillez communiquer avec votre  
concessionnaire Purina.**

[www.agripurina.ca](http://www.agripurina.ca)

*Purina*



PURINA<sup>®</sup>, CHOU<sup>®</sup> et le quadrille sont des marques déposées sous licence de la compagnie Nestlé Purina PetCare.



## Ce que devez savoir sur... Classification des agneaux lourds!

La classification des agneaux lourds demeure plus que jamais un outil d'amélioration important des carcasses. Offert dans huit abattoirs dispersés à travers la province, le système a permis de classer plus de 44 000 agneaux en 2004.

L'introduction de l'identification officielle ovine, en mars 2004, a entraîné des ajustements au système informatique qui fonctionne dorénavant avec les numéros séquentiels distribués par ATQ. Chaque producteur possède ainsi une plage unique de numéros officiels que la FPAMQ doit connaître pour créer le rapport de classification individuel des agneaux lourds. Pour y arriver, les producteurs doivent signer le formulaire de consentement permettant le transfert des informations liées à l'inventaire de boucles détenues par le producteur. Ces informations sont transmises par ATQ vers la FPAMQ.

Quoique l'attribution des différentes plages de numéros règle une majorité des problèmes relatifs à la classification, d'autres étapes reliées à la déclaration des mouvements d'inventaire sont importantes à effectuer.

Ainsi, afin de s'assurer que le producteur reçoit son rapport complet de classification des agneaux

lourds, il doit s'assurer de compléter adéquatement les déclarations de pose et de transfert de propriété de ses agneaux. Les graphiques et tableaux suivants expliquent quelles sont les déclarations

que les producteurs doivent faire auprès d'ATQ ou de son organisme de mise en marché pour obtenir ses rapports de la classification.

**Attention, il ne s'agit pas de procédures pour être**

**conforme à la législation mais bien pour avoir la classification de ses agneaux lourds abattus dans les abattoirs disposant du service.**

	Doit être fait par le producteur	Transmis par ATQ	Transport, encan ou abattoir
Signature du consentement FPAMQ - ATQ	<b>1-2-3</b>		✓
Inventaire initial de boucles		<b>1-2-3</b>	
Déclaration de pose			
Déclaration de sortie - producteur			
Déclaration de prise en charge - transport			<b>2</b>
Déclaration de prise en charge - encan			<b>3</b>
Déclaration d'entrée producteur 2	<b>3</b>		
Déclaration de sortie - producteur 2			
Déclaration d'abattage			<b>1-2-3</b>

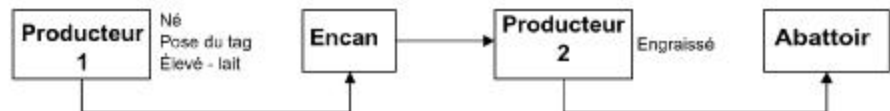
**Exemple 1: Livraison directe à l'abattoir d'un agneau né et élevé chez un producteur.**



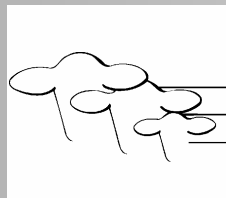
**Exemple 2: Transport d'un agneau lourd vers l'abattoir.**



**Exemple 3: Agneau de lait vendu à l'encan, engraisé ailleurs et abattu.**



Afin de s'assurer que le producteur reçoit bien son rapport complet de classification des agneaux lourds, il doit s'assurer de compléter adéquatement les actions rattachées à la colonne en gras où paraît un numéro. Le numéro fait référence aux exemples.



227, route 230 ouest, Saint-Philippe-de Néri Qc G0L 4A0  
Tél. : (418) 498-3887 Télécopieur : (418) 498-3889 [sempq@globetrotter.net](mailto:sempq@globetrotter.net)

## SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE MOUTONS DE RACE PURE DU QUÉBEC

### GÉNÉTIQUE ET CLUB DE RACE

**Au** cours de l'année 2004, la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) a travaillé avec ses membres et le Centre d'expertise en production ovine (CEPOQ) pour la formation de clubs de race provinciaux. Le Club Arcott Rideau du Québec et le Club Polypay du Québec ont été formés au cours de la même année. En février 2005, une rencontre des membres de la Société a eu lieu à La Pocatière pour faire le point sur les besoins des éleveurs en matière de services techniques en génétique et pour analyser la volonté des éleveurs des races Dorset et Suffolk de former un Club de race. Cette rencontre a été très intéressante et dynamique pour les membres présents qui ont pu échanger sur les services présentement disponibles et sur les besoins de développement en matière de génétique ovine. Suite à cette réunion, une rencontre des éleveurs Dorset et une rencontre des éleveurs Suffolk ont eu lieu pour la formation de ces clubs de race. Nous travaillons actuellement avec le CEPOQ afin de développer des services techniques en génétique pour les éleveurs québécois.

Pour plus de détails sur les clubs de race, veuillez contacter le secrétaire de la SEMRPQ.

### IDENTIFICATION DES MOUTONS DE RACE PURE POUR L'ENREGISTREMENT

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Société Canadienne des Éleveurs de Moutons tenue à Regina en Saskatchewan le 12 mars 2005, une demande d'amendement à la constitution concernant l'identification des moutons de race pure a été présentée. Il était demandé de reconnaître la double identification avec étiquette inviolable au même titre que le tatouage pour l'identification des moutons de race pure. **Cet amendement à la constitution a été refusé par les membres de l'assemblée.**

Donc, malgré l'implantation de l'identification permanente avec double identification au Québec, **vous devez tatouer les moutons de race pure** tel que par le passé pour l'enregistrement.



## BOTTIN DES MEMBRES

Si vous cherchez des moutons de race pure de qualité, le bottin des membres de la **Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec** est disponible.



Marie-France Bouffard agr. et Christian Beaudry agr.

**Agronovie  
S.E.N.C.**

Éleveur ovin de race pure  
Polypay et Arcott Rideau

Suivi génovis,  
testé macdi visna.  
Béliers génotypés.

Sujets reproducteurs  
disponibles



Race	Identification	Né le	Naiss.	Pds ajs 50 j	Pds ajs 100 j	GMQ	ISM
Polypay	OVIE 9802-R	08-02-05	2	25.9	47.4	.430	1.46

635, rang Beaudry, Granby(Québec) J2G 9H9  
(450) 379-5298 Courriel : chris.beau@sympatico.ca

**BERGERIE GOULET**  
éleveur de Charollais pure race

Une des races bouchères la plus  
utilisée à travers le monde.  
Qualité et rendement des carcasses excellents.  
Brebis avec de très grandes qualités maternelles  
et une très bonne prolificité.

**Agnelles hybrides RV et CO**  
**Béliers avec EPD**



Réserver dès maintenant  
(418) 374- 2514

1330 Principale, St-Augustin, Lac-Saint-Jean G0W 1K0



## CLUB POLYPAY DU QUÉBEC

DES BREBIS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA  
PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC

DES QUALITÉS RECHERCHÉES...POUR DES BREBIS PRO-  
DUCTIVES

- Intervalle d'agnelage rapide;
- Très bonne capacité au désaisonnement;
- Précocité dans l'atteinte de la maturité sexuelle;

...AVEC UNE MAJORITÉ DE NAISSANCE DOUBLE

- Ce qui nécessite moins d'interventions entourant l'agnelage;
- Diminue le taux de mortalité chez les agneaux;
- Offre des agneaux de bon poids et plus vigoureux à la naissance;
- Limite les frais reliés à l'achat de lactoreplaceur.

Productivité brute à GenOvis

Moyenne	Nés/agnelage	Agnelage/année	Sevrés/brebis /année	% d'agneaux nés double
2000 à 2003	1,78	1,20	1,78	58,1
2004	1,85	1,19	1,89	61,3

**Pour nous rejoindre :**

Secrétaire : Daniel Dion      Président : Daniel Ouellette  
Tél : 418-498-3887      Tél : 418-775-2689  
Fax : 418-498-3889



## Le suivi 2003 du portrait agroenvironnemental des fermes du Québec

Le *suivi 2003 du portrait agroenvironnemental des fermes du Québec* a permis de faire un bilan des pratiques agroenvironnementales en les comparant aux données obtenues dans le *portrait agroenvironnementales des fermes du Québec* en 1998. Après avoir regardé les résultats ovins à la lumière des objectifs de départ (voir article page 6), il est intéressant de voir comment se situe la production ovine par rapport aux autres productions animales sur certains points.

En ce qui concerne le bilan phosphore à la surface du sol, la diminution est significative en production ovine pour venir atteindre 18 kilogrammes de phosphore par hectare par an, soit un kilogramme de plus que la production de bovins de boucherie qui détient le bilan le plus bas.

Pour ce qui de la réalisation des plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF) et des analyses de fumier, les secteurs en tête sont les productions porcine, laitière et de volaille avec les plus grandes avancées en production de volaille et porcine.

Concernant l'utilisation des registres d'application des pesticides, les producteurs de volaille et de porcs sont en avance sur les autres productions même si l'ensemble des productions animales se situe entre 40% et 59%

d'utilisation. Toutefois, les producteurs ovins sont ceux ayant eu le meilleur gain depuis 1998.

Finalement, l'utilisation d'engrais verts sur les surfaces en culture annuelle et l'aménagement des bandes riveraines restent des domaines où il faudra redoubler d'efforts afin d'avoir une plus grande adoption de ces pratiques même si les producteurs ovins font mieux que les autres productions animales.



Production	Bilan P à la surface du sol (kg de P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> /ha/an)		PAEF		Analyse de fumier		Registre d'application des pesticides		Engrais vert		Entreprises avec bande riveraine de 1m aménagée	
	1998	2003	1998	2003	1998	2003	1998	2003	1998	2003	1998	2003
Ovine	52	18	24%	67%	19%	59%	24%	49%	4%	10%		16%
Bovin de boucherie	16	17	21%	65%	8%	50%	27%	40%	3%	9%		14%
porcine	78	43	29%	91%	22%	80%	40%	57%	3%	3%		6%
Laitière	31	25	47%	85%	21%	68%	34%	53%	3%	7%		16%
volaille	103	58	17%	76%	11%	71%	37%	59%	4%	8%		10%



## L'intervention sur les revenus

Crise du revenu, intervention de l'État, modification de programmes, voilà des termes qui, au cours des dernières années, ont pris une importance considérable pour les producteurs agricoles québécois. L'année 2002, où revenus et dépenses se sont coordonnés pour réduire au plus bas la marge bénéficiaire des entreprises, n'était que l'amorce d'une ère d'intervention accrue de l'état, que ce soit par le biais de modifications apportées aux programmes de sécurité du revenu existant ou par la mise en place d'aide ad hoc. Où en sommes nous aujourd'hui, après deux années vécues sous l'emprise d'une crise interminable d'ESB? Comment s'intègre le nouveau programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) après une tentative d'intégration d'un compte de stabilisation des revenus agricoles (CSRA) ratée? Le présent article se veut être un résumé explicatif de l'impact du programme PCSRA dans le secteur ovin et son arrimage avec le programme ASRA auquel s'intégreront des informations relatives aux paiements ESB.

Le PCSRA, un programme individuel

Le PCSRA est un programme visant à stabiliser le revenu global de l'entreprise. Il est basé sur les données financières réelles et historiques de l'entreprise elle-même; couvrant ainsi des risques multiples pour l'ensemble des produits agricoles. Le Programme ASRA, pour sa part, est spécifique à chaque

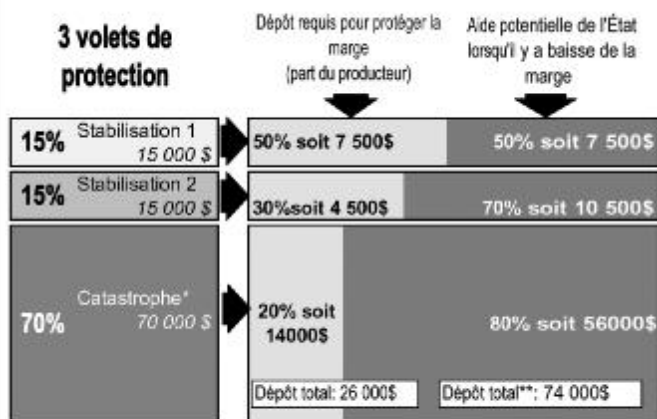
produit et couvre les pertes économiques causées par des baisses de prix ou une augmentation des coûts de production en fonction de données collectives établies pour l'ensemble du Québec. Des modalités particulières s'appliquent aux entreprises qui participent à la fois au PCSRA et au programme ASRA. (FADQ, 2004)

Ces modalités portent principalement sur l'arrimage entre

les deux programmes. En effet, il est dorénavant connu de tous que tout producteur qui ne participe pas au PCSRA verra son intervention au programme ASRA réduite de 40%. D'où l'importance de maintenir à 100% la couverture de sa marge de référence historique. (Voir l'encadré pour d'avantage d'explication sur le programme.)

La participation au programme PCSRA consiste en trois étapes

### Fonctionnement du PCSRA (Exemple où marge établie à 100 000\$)



\*: Les producteurs sous gestion de l'offre n'ont accès qu'au volet catastrophe.

Tout producteur peut choisir de ne couvrir que cette portion de sa marge.

\*\* En vertu des règles de l'OMC le total des aides du Gov. Ne peut excéder 70% de la marge. L'aide maximale devrait être de 70000\$ dans l'exemple.

Le concept de stabilisation mis de l'avant par le PCSRA consiste à protéger toute variation annuelle de la marge globale d'une entreprise par rapport à sa marge moyenne des cinq dernières années; tous secteurs confondus.

La marge annuelle de l'entreprise est comparée à la marge de référence de l'entreprise. Advenant une diminution de la marge annuelle, cette dernière est couverte en fonction du pourcentage de couverture de la marge de référence que cette perte représente. Le producteur doit déposer dans un compte individuel le montant correspondant à son choix de niveau de couverture. Dans le secteur ovin, le choix se résume à 100% afin de bénéficier en totalité du programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). (Voir l'intégralité des explications du programme dans le Ovin Québec, mars 2004).

importantes : l'avis d'option, le dépôt et le transfert des données financières, lesquelles impliquent la collaboration d'un comptable, du moins pour la première année. Ces derniers sont chargés d'établir les marges de référence des entreprises à partir des cinq derniers exercices financiers. Pour les années 2003 et 2004, le producteur devait donc aviser de son intérêt à participer au programme et transférer ses données historiques avant le 30 novembre 2004. Les dépôts, pour ces deux années devaient être faits en mars 2005. Toutefois, pour les années 2003 à 2005, une dérogation concernant les dépôts s'applique au programme. Les producteurs ne sont donc pas tenus de les effectuer jusqu'à avis contraire. En ce qui a trait au transfert des données financières pour 2004 et 2005, la date du 30 septembre 2005 est effective. Le producteur a le choix, un fois son historique établi, de compléter lui-même ses informations relatives au programme sans agent accrédité.



### L'arrimage PCSRA – ASRA

Tel qu'expliqué précédemment, le fait d'intégrer le PCSRA, un programme individuel, à l'ASRA, programme collectif, nécessite quelques ajustements afin de maintenir la même couverture. Ces ajustements, d'ordre administratif pour la plupart, permettront de maintenir la couverture ASRA basée sur le revenu stabilisé des entreprises dont les deux tiers sont couverts par la Financière agricole du Québec. Ainsi, le schéma suivant présente le mécanisme de débours-remboursement des programmes ASRA et PCSRA. Pour une

entreprise ovine spécialisée, tel qu'abordé dans un précédent article, il faut une baisse de marge significative pour faire intervenir le PCSRA à un niveau équivalent voir supérieur à l'ASRA. Toutefois, puisqu'il s'applique individuellement, le niveau de couverture peut varier de manière importante entre entreprises et par rapport au modèle de l'ASRA.

Dans l'exemple, le dépôt du producteur est calculé afin de couvrir 100% de la marge. Les dépôts étant assumés par la Financière agricole du Québec (FADQ) pour l'instant, la prime ASRA payée par les producteurs pourra servir de dépôt réel provenant du producteur advenant une intervention du PCSRA. En effet, dans le cas actuel, la part du producteur de l'ASRA est de 14 375\$, et celle du PCSRA est de 3 030\$. Le mécanisme d'arrimage prévoit le remboursement des primes ASRA. Ainsi, lorsque le programme PCSRA intervient à une hauteur inférieure à l'ASRA, le remboursement des cotisations

Exemple 1: Secteur ovin			
Une entreprise de		375 brebis	
Marge de référence de		48,00 \$ /brebis	
<b>Total</b>		<b>18 000 \$</b>	
<b>Dépôt du producteur</b>			
Niveau 1	70% à 20%	2 520 \$ /brebis	
Niveau 2	15% à 30%	810 \$	
Niveau 3	15% à 50%	1 350 \$	
		<b>4 680 \$</b>	
Marge annuelle		22,00 \$	
<b>Total</b>		<b>8 250 \$</b>	
Déclenchement		9 750 \$	
Diminution de la marge de		54,2% x	
<b>PCSRA</b>			
<b>Part gouvernementale</b>			
Niveau 1	(X-30%) à 80%	3 480 \$ /brebis	
Niveau 2	15% à 70%	1 890 \$	
Niveau 3	15% à 50%	1 350 \$	
		<b>6 720 \$</b>	
	% Part de l'état	68,9%	
<b>ASRA de l'année</b>			
Compensation par brebis		115,00 \$	
<b>Total</b>		<b>43 125 \$</b>	
Part gouvernementale		28 750 \$	
Part du producteur		14 375 \$	

Exemple 1: Ovin			
<b>Adhérer au programme PCSRA</b>			
Dépôt du producteur			4 680 \$
<b>ASRA - Participation</b>			
Compensations			43 125 \$
Part producteur			14 375 \$
Part État			28 750 \$
<b>PCSRA - Intervention</b>			
Déclenchement			9 750 \$
Part producteur	31,1%		3 030 \$
Part état	68,9%		6 720 \$
Puisque le PCSRA agit au premier niveau, les paiements avancés en ASRA complémentaire sont remboursés une fois les calculs du PCSRA complétés			
<b>Remboursement ASRA</b>			
Le moins élevé de (A,B ou C)			9 750 \$
A- Paiement PCSRA			9 750 \$
B- Part état du PCSRA/ 2/3			10 080 \$
C- Compensations ASRA			43 125 \$
Remboursement des primes ASRA			3 250 \$
Remboursement fonds ASRA			6 500 \$
Une fois le mécanisme de remboursement du fonds ASRA complété, on est en mesure de connaître si un chèque sera émis ou non en faisant la différence entre l'aide étatique amenée par les deux programmes			
<b>Émission d'un chèque PCSRA</b>			
	PCSRA	ASRA	Chèque*
	6 720 \$	28 750 \$	- \$
*Moins les frais administratifs.			

Exemple 2: Intervention PCSRA supérieur à l'ASRA			
<b>Adhérer au programme PCSRA</b>			
Dépôt du producteur			28 600 \$
<b>ASRA - Participation</b>			
Compensations			48 000 \$
Part producteur			16 000 \$
Part État			32 000 \$
<b>PCSRA - Intervention</b>			
Déclenchement			70 000 \$
Part producteur	29,4%		20 600 \$
Part état	70,6%		49 400 \$
Puisque le PCSRA agit au premier niveau, les paiements avancés en ASRA complémentaire sont remboursés une fois les calculs du PCSRA complétés			
<b>Remboursement ASRA</b>			
Le moins élevé de (A,B ou C)			48 000 \$
A- Paiement PCSRA			70 000 \$
B- Part état du PCSRA/ 2/3			74 100 \$
C- Compensations ASRA			48 000 \$
Remboursement des primes ASRA			16 000 \$
Remboursement fonds ASRA			32 000 \$
Une fois le mécanisme de remboursement du fonds ASRA complété, on est en mesure de connaître si un chèque sera émis ou non en faisant la différence entre l'aide étatique amenée par les deux programmes			
<b>Émission d'un chèque PCSRA</b>			
	PCSRA	ASRA	Chèque*
	49 400 \$	32 000 \$	17 400 \$
*Moins les frais administratifs.			

La Faculté de médecine vétérinaire  
de l'Université de Montréal

est fière d'appuyer « Ovin Québec »

La Faculté forme les vétérinaires qui sont au service des producteurs du Québec et remplit une mission importante en recherche sur la santé et le bien-être animal.

Elle offre aussi des activités de formation continue pour répondre aux besoins des vétérinaires et du public.

<http://www.medvet.umontreal.ca/>

(primes) est inférieur au montant réel payé. Donc, le dépôt prévu au PCSRA peut être pris à même les primes ASRA. L'UPA poursuit ses discussions avec la FADQ en ce sens.

Dans le cas d'une intervention PCSRA supérieure à la couverture ASRA, chaque compte est géré individuellement de manière à rembourser les compensations ASRA. Dans l'exemple 2, avec une diminution de marge de 63,6%, l'entreprise voit ainsi son compte PCSRA déclenché à hauteur de 70 000\$. L'arrimage entre les deux programmes se fera de manière à rembourser les avances ASRA et émettre un chèque représentant la différence entre l'intervention étatique PCSRA moins celle du programme ASRA.

### Paiements ESB

Comme la structure prévoit des programmes ASRA et PCSRA, toute aide gouvernementale octroyée en fonction du volume de production doit figurer dans les recettes de l'entreprise. Ainsi, les paiements ESB reçus au cours des années 2004 et 2005, seront utilisés dans le calcul

de la compensation à l'ASRA et le calcul de la marge de production de l'entreprise.

Le 29 mars dernier, le gouvernement fédéral annonçait le versement d'un milliard de dollars pour venir en aide aux agriculteurs. Principalement orientés vers les producteurs de grandes cultures et de bovins, des



montants sont prévus selon deux volets. Les paiements directs liés à la crise de l'ESB représentent, pour le secteur ovin, un montant de 14\$/sujet admissible au programme, soit ceux en inventaire au 23 décembre 2003. Ainsi, le montant total versé par entreprise est fonction des sujets que l'entreprise a déclaré dans le volet ESB4 et variera d'une entreprise à l'autre. Dans le programme ASRA 2005, un montant de 8.47\$/brebis sera ajouté au revenu admissible. Ce montant est établi d'après les sujets moyens inventoriés lors de l'enquête 2003.

Pour de plus amples informations sur les programmes ou la gestion de votre compte, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant régional de la FADQ. Pour obtenir des informations plus générales sur le programme et son intégration dans le secteur ovin, vous êtes invités à me contacter à la Fédération.





# LES PAGES DU CEPOQ

## CENTRE D'EXPERTISE EN PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC (CEPOQ)

1642 rue de la Ferme, La Pocatière, Qc G0R 1Z0 Tél. : (418) 856-1200 \* Télécopieur : (418) 856-6247 \* [infocepoq@cepoq.com](mailto:infocepoq@cepoq.com) \* [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)

### Il y a de l'action en région !

La vulgarisation bouillonne dans le secteur de la production ovine en région. En effet, depuis l'automne dernier, 12 activités de formation ont été organisées par les MAPAQ régionaux et les CET ovins de la province. Les professionnels du CEPOQ ont participé à la majorité (14) de ces journées de conférences. Voici les activités de formation qui ont eu lieu de novembre 2004 à avril 2005 :

Journée organisée par le Regroupement des producteurs d'agneaux de Charlevoix, 4 novembre 2004.

Journée technique du MAPAQ/Nicolet et du Syndicat des producteurs d'ovins de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 25 novembre 2004.

Journée technique du MAPAQ / Estrie, 2 décembre 2004.

Journée technique du MAPAQ/Direction régionale de la Gaspésie, 11 janvier 2005.

Journée Technique du CET ovin de Québec, 29 janvier 2005.

Journées Agricoles Montréal-Laval-Lanaudière, 4 février 2005.

Journée technique OVIPLUS, 17 février 2005.

Colloque ovin de Chaudière-Appalaches, 26 février 2005.

Journée technique OVIPLUS, 17 mars 2005.

Journée technique du MAPAQ / Centre-du-Québec, 17 mars 2005.

Journée Technique du CET ovin de Québec, 19 mars 2005.

Journée technique organisée par la Table Agrotouristique de Charlevoix. Regroupement des producteurs d'agneaux de Charlevoix, 23 mars 2005.

Journée Technique du CET ovin Côte-du-Sud, 4 avril 2005.

Journée technique Syndicat Côte-du-Sud, 16 avril 2005.

Journée technique du MAPAQ / Estrie, 20 avril 2005.

En tout, près de 400 producteurs et intervenants ont assisté à ces journées de conférences. Le CEPOQ tient à féliciter les organisateurs de ces événements pour leur dynamisme régional ! Ces activités sont couronnées de succès et permettent de donner des informations pertinentes aux producteurs ovins souhaitant perfectionner leur production !

### La formation en santé... toujours disponible en 2005 !

La formation sur la santé des ovins, formation préparée par le CEPOQ et Dr Gaston Rioux (médecin vétérinaire praticien) est toujours disponible pour l'année 2005. Vous avez manqué cette formation ? Vous êtes intéressés à assister à cette dernière ? Alors n'hésitez pas à communiquer avec le collectif en formation agricole de votre région (pour plus d'informations, consultez le site [www.formationagricole.com](http://www.formationagricole.com) ou communiquez avec le CEPOQ au 418-856-1200 poste 221).

## Flash Actualités

### La Tournée provinciale du CEPOQ 2005

Le CEPOQ a entamé ce printemps sa Tournée provinciale 2005 en visitant les régions de la Gaspésie, du Saguenay-Lac-St-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue et de Chaudière-Appalaches/Québec. Les régions du Bas-St-Laurent, de l'Estrie/Montérégie, de Lanaudière/Laurentides/Outaouais et de la Maurice/Centre-du-Québec seront pour leur part visitées à l'automne 2005. Les productrices et producteurs ovins sont donc invités à prendre part à ces journées d'information portant sur les projets de recherche réalisés au CEPOQ et les connaissances qui en découlent. Pour obtenir plus d'information ou connaître la liste des conférences offertes lors de la Tournée provinciale du CEPOQ 2005, communiquez avec le CEPOQ au (418) 856-1200, votre Centre de service régional du MAPAQ ou consultez le site Internet du CEPOQ au [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com) ou le site Agri-Réseau à [www.agrireseau.qc.ca](http://www.agrireseau.qc.ca).



### Toute la lumière sur... la photopériode!

Le 8 janvier dernier, le journal Le Soleil a publié un cahier spécial portant sur les percées et les découvertes scientifiques de la région de Québec en 2004. Dans le domaine de l'agriculture, c'est un projet supervisé par Dr François Castonguay (chercheur à Agriculture et Agroalimentaire Canada) et réalisé en collaboration avec Johanne Cameron (CEPOQ) qui a été choisi par les juges du concours. L'article présentait, de façon vulgarisée et accessible au grand public, le programme lumineux AAC type CC4 développé dans le cadre du projet de maîtrise de Johanne Cameron.



Photo: Le Soleil, Patrice Laroche

### Sondage R&D

L'axe recherche du CEPOQ a fait parvenir aux producteurs ovins, avec le dernier numéro de l'Ovin Québec, un sondage portant sur la recherche et le développement (R&D) dans le secteur. Près de 120 sondages complétés ont été reçus en date du début avril et le CEPOQ tient à remercier tous les producteurs y ayant répondu. Par ailleurs, le tirage du livre "Maladies des moutons" (par Jeanne Brugère-Picoux) a été retardé au 4 mars afin de permettre à la majorité des répondants de participer. Ainsi, parmi les 110 producteurs éligibles, monsieur Marc Descoteaux, de Saint-Joachim, s'est vu remettre le prix.



**Nouvelles en  
Génétique**



# GENOVIS ÉVOLUE POUR VOUS

Depuis son implantation au Québec en 2000, le programme d'évaluation génétique GenOvis n'a cessé d'évoluer afin de répondre aux besoins des éleveurs sélectionneurs. L'ajout des indices de sélection maternel et croissance (ISM et ISC) et l'intégration de l'évaluation des caractères reliés à la qualité des carcasses sont des exemples concrets des améliorations apportées au programme dans les dernières années. Et c'est loin d'être fini. Les prochains mois permettront au CEPOQ de poursuivre la bonification de GenOvis. Parmi les nouveautés sur la table à dessin pour 2005, on retrouve entre autres le développement d'un accès Internet aux données GenOvis, l'adaptation à l'identification permanente et le développement de nouvelles applications facilitant l'échange de données entre GenOvis et les producteurs.

## Un projet , quatre niveaux d'intervention

Grâce au soutien financier et technique du Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ), un projet d'amélioration du programme GenOvis a démarré à l'automne 2004 et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2005. L'objectif global de ce projet est d'améliorer le programme GenOvis en fonction des opportunités technologiques actuelles afin que le programme réponde de façon toujours plus efficace aux besoins des éleveurs sélectionneurs et aux besoins des utilisateurs des sujets évalués génétiquement. Ce projet est divisé en quatre phases:

- g Amélioration du logiciel de GenOvis;
- g Accessibilité de l'information génétique sur Internet;
- g Développement du programme GenOvis pour offrir le service aux producteurs canadiens;
- g Adaptation du programme à la réglementation sur l'identification permanente des ovins. *Beef Improvement Ontario (BIO)* et *Ontario Ministry of Agriculture and Food (OMAF)* collaborent à la réalisation du projet.

De plus, une collaboration importante avec le Centre de références en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) permettra la réalisation de la phase d'accessibilité de l'information génétique par Internet.

## GenOvis et Internet, un mariage inévitable

Suite aux souhaits exprimés par plusieurs éleveurs, il sera bientôt possible pour les participants au programme d'évaluation génétique ovin de consulter leurs rapports GenOvis sur le site Internet du CEPOQ. Cette nouvelle option sera spécifiquement conçue pour les éleveurs participants à GenOvis. Ces derniers auront

donc accès à une section personnalisée et sécurisée du site où ils pourront consulter et télécharger leurs rapports, envoyer leurs fichiers de saisie de données sur les agneaux, corriger des informations sur un sujet et encore plus, le tout sous le sceau de la confidentialité.

## Producteurs commerciaux et conseillers y trouveront aussi leur compte

En plus de la section personnalisée, cette nouvelle source Internet d'information sera composée d'une section publique qui sera également fort utile pour l'ensemble des producteurs commerciaux et pour les conseillers ovins. La section publique sera libre d'accès et contiendra de l'information générale sur les performances des races évaluées à GenOvis. On y trouvera aussi des rapports de béliers de génétique supérieure en fonction des données d'évaluation génétique. Les coordonnées des éleveurs participant à GenOvis y seront aussi publiées. Ces informations constitueront une référence intéressante pour les producteurs commerciaux à la recherche de reproducteurs de qualité évalués génétiquement.

## GenOvis à l'échelle du Canada, une possibilité à l'étude

En juillet dernier, en marge du Congrès Mondial du Mouton et de la Laine, une rencontre nationale sur la génétique ovine a permis de rassembler une vingtaine de conseillers et producteurs ovins de huit provinces canadiennes. Les participants à cette rencontre ont démontré un intérêt envers un éventuel retour d'un programme d'évaluation génétique pancanadien. Rappelons que depuis 1997, seuls les éleveurs ovins du Québec et de l'Ontario bénéficient d'un programme provincial d'évaluation génétique.



Au début du mois de mars 2005, le CEPOQ et la Société des éleveurs

suite page 22...

de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) ont élaboré et expédié un sondage à l'ensemble des éleveurs membres de la Société canadienne des éleveurs de moutons. L'objectif premier de ce sondage est de préciser la nature de l'intérêt des éleveurs canadiens à participer à un programme national d'évaluation génétique.

Une participation des autres provinces au programme GenOvis permettrait d'augmenter le nombre de données utilisées pour produire les évaluations génétiques, ce qui permettrait d'accentuer la précision de ces dernières. De plus, cela permettrait de faciliter les ventes et achats de sujets reproducteurs entre les provinces.

Au moment d'écrire ces lignes, les résultats du sondage n'étaient pas encore connus mais ils le seront pour la prochaine parution de l'Ovin Québec. À suivre!



## **RAPPORTS DE BÉLIERS DE GÉNÉTIQUE SUPÉRIEURE : MAINTENANT DISPONIBLES**

Depuis le début du mois de mars 2005, il est possible de consulter des rapports de béliers de génétique supérieure pour chacune des races évaluées par les participants au programme GenOvis. Ces rapports sont disponibles sur le site Internet du CEPOQ dans la section La Génétique\GenOvis\Rapports béliers de génétique supérieure. Ils seront mis à jour trois fois par année en février, mai et septembre.

Les béliers que vous y retrouverez sont ceux qui ont un indice de sélection maternel (ISM) - pour les races dites maternelles - ou un indice de sélection croissance (ISC) - pour les races dites paternelles - supérieurs au rang centile 90 % de la race (voir Répartition des ÉPD selon leur rang centile dans la même section du site). À l'intérieur de ces rapports, il est possible de faire la correspondance entre les béliers et les coordonnées des éleveurs propriétaires.

Les races suivantes sont représentées : Arcott Canadien, Arcott Rideau, Border Cheviot, Border Leicester, Dorset, Hampshire, Kathadin, North Country Cheviot, Polypay, Romanov et Suffolk.

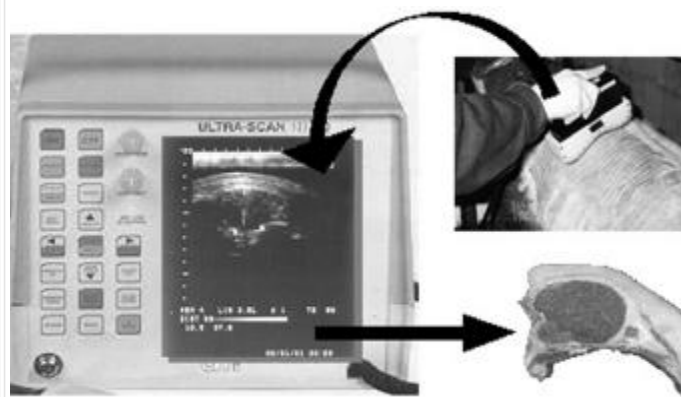
Il est possible de consulter, également sur le site Internet du CEPOQ, les Répartitions des ÉPD selon leur rang centile pour chacune des races évaluées en 2004. Le rang centile permet aux éleveurs de positionner un animal à l'intérieur de la race pour tous les ÉPD et les indices de sélection. Un rang centile égal à 90% pour un caractère signifie que l'animal se situe dans les sujets élites de sa race pour ce caractère alors qu'un rang centile de 50% représente un sujet dans la moyenne de la race pour un caractère donné.

- Avis aux éleveurs de races paternelles -

**SERVICES DE MESURES À LA FERME DE L'ŒIL DE LONGE ET DU GRAS DORSAL**

**Profitez de ce service gratuitement en 2005 !!!**

Pour obtenir plus de détails à ce sujet, contactez  
M. Robie Morel du CEPOQ  
au (418) 856-1200 poste 226.



\*Germain Blouin, agronome, responsable en génétique au CEPOQ

\*\*Robie Morel, chargé de projets au CEPOQ



Recherche

## « Y fais-tu assez clair dans c'te bergerie-là, François? »



Je me souviens encore de ma première rencontre avec LE spécialiste mondial de la photopériode, Benoît Malpaux, chercheur à l'Institut National de la Recherche Agronomique de Tours en France. Il était venu à Québec, en 1998, présenter une conférence au 2<sup>e</sup> Symposium international sur l'industrie ovine. Moi, je présentais les résultats du projet du programme classique de photopériode que Manon Lepage avait initié en 1995. Je me rappelle d'une des nombreuses questions que j'avais posées à « Benoît », mon nouvel « ami » : « C'est quoi l'intensité lumineuse minimale pour avoir de bons résultats avec la photopériode ? ».

Cette question, on se l'était posée plusieurs fois... Les plus curieux, Alicja Zybko du MAPAQ en tête, avaient même été jusqu'à mesurer des intensités lumineuses, en 1997, pour avoir une idée des différences entre les bergeries. La réponse de Benoît restait vague : « On recommande 100 lux... mais on n'a jamais vraiment vérifié ça... En fait, on sait que le cerveau réagit à 5 lux de lumière... Mais pour avoir un effet sur la reproduction... on ne sait pas vraiment ! ».

Des années plus tard, la question devenait plus insistante, cette fois de Johanne Cameron, qui venait de débiter ses études de maîtrise avec moi à l'automne 2001 : « 100 lux! C'est beaucoup. On n'a pas ça dans la plupart des bergeries... Ça va coûter cher aux producteurs pour avoir cette intensité-là » remarquait Johanne.

Encore en 2005, malgré tous les travaux que nous avons réalisés sur la photopériode, la « fameuse » question de l'intensité demeure. Quel est l'impact de l'intensité lumineuse sur la croissance des agneaux et sur la reproduction des brebis? Catherine Boivin, agronome et étudiante à la maîtrise à l'Université Laval, a accepté de relever le défi... et de répondre à cette question de façon définitive.

Au cours de l'hiver 2005, 72 agneaux Dorset ont été élevés au CEPOQ sous trois intensités lumineuses (15, 50 et 120 lux) pour évaluer l'effet de l'intensité sur les performances de croissance et la qualité des carcasses. Pour « régler » le cas des brebis, nous sommes également à mesurer l'effet des mêmes

intensités sur les résultats de reproduction et de lactation de brebis Dorset. Cet essai est, lui aussi, réalisé dans les installations du CEPOQ. Comme à mon habitude, je ne saurais passer sous silence la contribution de nos si précieux partenaires financiers : le CDAQ, le CEPOQ, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agribrands Purina Canada et Sélection Berarc.

Une fois ces résultats compilés et analysés, comptez sur moi pour rappeler « Benoît »...

\* François Castonguay, chercheur, Agriculture et Agroalimentaire Canada

En collaboration avec Catherine Boivin (U. Laval), Mireille Thériault (U. Laval) et Johanne Cameron (CEPOQ)

### Les sceptiques sont confondus !!!

Dans l'édition de l'Ovin Québec de juillet 2003, Johanne Cameron, alors étudiante à la maîtrise à l'Université Laval, vous présentait les résultats de son projet de recherche sur le calendrier photopériodique nommé AAC Type CC4. Les résultats montraient que l'alternance de 4 mois de jours longs et de 4 mois de jours courts, en continu à l'année longue, permettait d'augmenter considérablement la production d'un élevage ovin en maintenant une fertilité supérieure à 90% à chaque période d'accouplement et ce, peu importe la saison de l'année.

Ce premier essai a mené à la mise en place d'une étude plus vaste, financée par le CDAQ, AAC et le CEPOQ, présentement en cours dans 7 entreprises ovines à travers le Québec : Ferme Robert Girard, Ferme AMKI, Ferme Germanie, Bergerie de la Chouette, Ferme Agnomont, Bergerie de la Neigette et Ferme RIDO. Ces entreprises, dont la taille varie de 200 à 900 brebis, ont adopté le calendrier photopériodique à l'automne 2003.

suite p. 24



CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC

FINANCÉ PAR :



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada



Après un an et demi, les résultats démontrent encore une fois que le calendrier photopériodique en continu atteint son objectif d'augmenter la productivité annuelle des brebis. Le taux de fertilité moyen des 2500 brebis mises aux béliers, aux 30 périodes d'accouplements, s'établit à 91%. Pour bien mesurer l'impact de cette augmentation de l'efficacité de la reproduction, mentionnons que, dans une entrevue accordée au journal *Le Soleil* de Québec, Michel Thibodeau et Mireille Lemelin, propriétaires de la Ferme Germanie à Princeville, prévoyaient que, suite à l'implantation du calendrier AAC Type CC4, leur entreprise de 900 brebis connaîtra, cette année, une augmentation de 0.67 agneaux vendus/brebis en inventaire !

La réalisation de ce projet sur plusieurs fermes permet non seulement de valider les résultats obtenus dans le premier essai mais également d'expérimenter certaines variantes du programme « de base »<sup>1</sup>, élaborées pour rencontrer différents objectifs de production. De plus, les bons résultats obtenus dans les diverses fermes participantes nous prouvent que le programme photopériodique fonctionne très bien sous différentes conditions d'élevage (alimentation, génotypes, ...).

Officiellement, le projet se termine à l'été 2005. D'ici là, nous continuons le suivi des élevages et la compilation des résultats. Nous espérons pouvoir présenter les résultats détaillés dans des journées d'information technique dès l'hiver 2005.

C'est maintenant le CEPOQ, et plus particulièrement Johanne Cameron, qui prend la relève pour le transfert technologique de ce nouveau système de production. Le CEPOQ travaille actuellement à trouver le financement pour développer et mettre en place des outils qui faciliteront l'implantation du programme photopériodique dans les fermes qui souhaiteraient l'adopter.

<sup>1</sup> Programme de base de 4 mois de jours longs suivis de 4 mois de jours courts en alternance à l'année longue



\* François Castonguay, chercheur, Agriculture et Agroalimentaire Canada

En collaboration avec Catherine Boivin (U. Laval), Mireille Thériault (U. Laval) et Johanne Cameron (CEPOQ)

## « *La croissance d'accord . . . mais la qualité avant tout !* »

Les recherches menées au CEPOQ ont démontré que des agneaux élevés en bergerie froide ou chaude obtenaient des performances de croissance et des qualités de carcasse équivalentes (Morel, R., Vachon, M. et D. Cinq-Mars, 2004. *Ovin Québec*, 4 :20-21). Mais avant de clamer haut et fort qu'on peut faire aussi de « beaux agneaux » en bergerie froide, il fallait d'abord s'assurer que la qualité de la viande n'était pas non plus affectée par la température d'élevage. Après tout, c'est le consommateur qui a le dernier mot ! Produire de la viande moins tendre, moins savoureuse n'est certainement pas un objectif de production qui assurera la pérennité de notre industrie, bien au contraire. Alors...

Éric Pouliot, étudiant à la maîtrise à l'Université Laval, s'est attaqué à la question. Au cours de l'hiver qui vient de passer, des agneaux du CEPOQ ont payé de leur vie leur participation à un autre projet de recherche de l'équipe du terrible Dr Castonguay. La moitié des 64 agneaux a été élevée dans une bergerie froide du CEPOQ alors que l'autre moitié « se la coulait douce » dans la bergerie chaude. À l'abattoir Pouliot de Saint-Henri-de-Lévis, et avec la collaboration du personnel de l'entreprise Sélection Berarc de Saint-Lambert-de-Lauzon, des échantillons de muscles ont été prélevés sur les carcasses. Des analyses physico-chimiques (type de fibres, pH, couleur, tendreté, ...) seront réalisées au Centre de Recherche et de Développement sur les Aliments d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Saint-Hyacinthe afin d'évaluer la qualité de la viande des deux types d'agneaux. Cette partie du travail se déroulera sous la supervision du Dr Claude Gariépy et de Catherine Avezard, nos précieux collaborateurs pour tout ce qui touche la qualité de la viande. L'analyse finale des résultats est prévue pour l'hiver 2006. Cette recherche est rendue possible grâce à nos partenaires financiers qui sont le CDAQ, le CEPOQ, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agribrands Purina Canada et Sélection Berarc.

La qualité du produit est une priorité pour les consommateurs, pour les producteurs mais aussi pour le secteur de la recherche !

François Castonguay, chercheur, Agriculture et Agroalimentaire Canada  
En collaboration avec Éric Pouliot (U. Laval) et Mireille Thériault (U. Laval)



## Recherche

# Plan de prévention de la mortalité chez les agneaux

Le projet « Élaboration d'un plan de prévention de la mortalité néonatale en production ovine » a permis de développer et de tester un outil permettant de recueillir des informations au sujet des mortalités des agneaux avant le sevrage et au sujet de certains points à surveiller afin de réduire ces mortalités.

L'outil développé, soit le *Plan de prévention de la mortalité chez les agneaux*, sera disponible sous peu auprès du CEPOQ, de votre conseiller ou de votre vétérinaire. Il comprend entre autres une *Grille d'évaluation des facteurs de risque de la mortalité chez les agneaux* et un *Registre du moment et des observations recueillies lors de la mort des agneaux*.

Les résultats obtenus au cours du projet « Élaboration d'un plan de prévention de la mortalité néonatale en production ovine », réalisé chez des entreprises membres du Club d'encadrement technique ovin (CETO) Bas-St-Laurent – Gaspésie, tendent à démontrer que la réduction des mortalités chez les agneaux est un travail de longue haleine. En effet, après la 1<sup>ère</sup> année du projet (2002), seulement 2 fermes avaient diminué la mortalité de leurs agneaux alors que 6 y étaient arrivés après la 2<sup>ème</sup> année du projet (2003). Seize (16) entreprises ont participé au projet en 2002 et 12 en 2003.

Le taux de mortalité moyen obtenu sur les entreprises participantes pour

les deux années du projet est de 17,8%. En 2002 ce taux était de 16,5% avec des extrêmes à 6,7 % et à 30,1 %. En 2003, le taux de mortalité moyen a été plus élevé, soit de 19,0 %, variant de 8,4 % à 32,2 %. Les résultats obtenus sont loin des objectifs de 4 % et 6% de mortalité à viser selon plusieurs auteurs. Ils sont par contre représentatifs de la situation québécoise.

Au cours du projet, les producteurs participants ont récolté des données sur le moment et les observations recueillies lors de la mort des agneaux. Une liste des facteurs de risque de mortalité des agneaux (tableau 1) a également été établie. Après avoir vérifié si ces facteurs de risque étaient présents sur les entreprises, les producteurs ont été invités à en choisir quelques-uns et à les éliminer.

L'analyse des données récoltées au cours des 2 années du projet a montré que les mortalités sont survenues surtout entre 10 jours et le sevrage, ainsi que dans les premières 48 heures de vie des agneaux (figure 1). Entre 10 jours et le sevrage, les troubles respiratoires ont causé la plus grande part des mortalités. Ils ont touché en moyenne 28 % des agneaux morts à cet âge pour l'année 2002 et 2003. Ces troubles étaient vraisemblablement associés à la qualité de l'air à l'intérieur des bergeries. Dans les premières 48 heures de vie, les problèmes d'allaitement, où l'on inclut les

Tableau 1. Facteurs de risque de mortalité retenus au cours du projet " Élaboration d'un plan de prévention de la mortalité néonatale en production ovine "

Facteurs de risque de mortalité retenus	
◆ Suivi du programme alimentaire (condition de chair générale)	◆ Contrôle des pneumonies chez les agneaux
◆ Âge des brebis	◆ Contrôle des diarrhées chez les agneaux
◆ Présence de mammites dans le troupeau	◆ Désinfection du nombril des agneaux naissants (iode)
◆ Prolificité moyenne du troupeau	◆ Poids à la naissance des agneaux
◆ Contrôle de la chlamydia	◆ Contrôle des sevrages au besoin
◆ Contrôle de la toxoplasmose	◆ Contrôle des parasites au besoin
◆ Contrôle de la fièvre Q	◆ Confort des brebis (paille, abreuvoir, etc.)
◆ Contrôle de la vibriose	◆ Espace en parc de lactation
◆ Passage systématique en case d'agnelage	◆ Tonte des brebis avant l'agnelage
◆ Gestion du colostrum	◆ Ventilation de la bergerie (humidité et température)
◆ Injection de vitamine E et de sélénium aux agneaux naissants	◆ Curage de la bergerie
◆ Injection de vitamines A et D aux agneaux naissants	◆ Désinfection de la bergerie

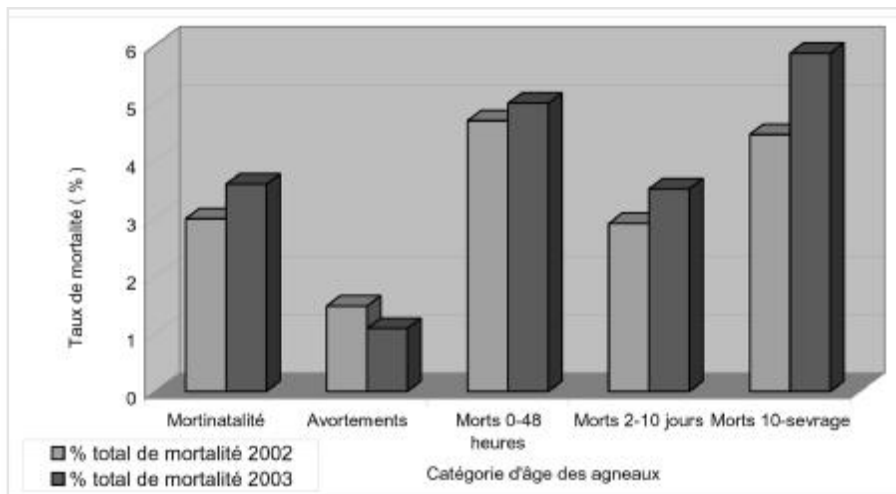


Figure 1. Taux de mortalité selon l'âge auquel les agneaux sont morts pour les années 2002 et 2003

mammites, les agneaux ayant manqué de colostrum, les agneaux qui ne veulent pas boire et les portées multiples (trois agneaux et plus), ont entraîné le plus de pertes, soit 36 % en moyenne des mortalités de cette catégorie pour les deux années. Il semble qu'une meilleure gestion du colostrum et du lait de remplacement ainsi qu'une sélection plus rigoureuse des brebis basée sur la qualité de leur pie pourraient permettre de réduire les pertes associées aux problèmes d'allaitement.

Par rapport à la réduction des facteurs de risque, les résultats obtenus

apparaissent intéressants seulement à partir de la deuxième année du projet. On a alors observé une baisse de la mortalité lorsque le nombre de facteurs de risque travaillés était supérieur à deux (figure 2). Cette partie du projet a représenté un défi pour les éleveurs participant car elle implique des changements dans les habitudes de régie.

Le projet « Élaboration d'un plan de prévention de la mortalité néonatale en production ovine » a été réalisé entre décembre 2001 et avril 2005. Nous tenons à remercier les producteurs membres du CETO Bas-St-Laurent – Gaspésie qui ont

participé au projet, Mme Marie-Josée Cimon et M. Matthieu Clotteau, conseillers au CETO Bas-St-Laurent – Gaspésie au moment de réaliser le présent projet, M. Gaston Rioux, dmv à la Clinique vétérinaire St-Odile, Mme Hélène Méthot du CEPOQ ainsi que le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) pour leur collaboration à la réalisation du projet.

Le rapport final du projet « Élaboration d'un plan de prévention de la mortalité néonatale en production ovine » sera disponible sous peu. De plus, une conférence est offerte sur les résultats obtenus lors de ce projet. Pour plus de détails, consulter le document « Guide des conférences 2004-2005 » ou contacter le CEPOQ au (418) 856-1200.



Prévention de la mortalité des agneaux en 13 étapes ou

*Les 13 commandements du naisseur*

Un tableau résumant les points à surveiller pour prévenir la mortalité des agneaux a été préparé par M. Gaston Rioux, dmv de la Clinique vétérinaire de St-Odile. Ce tableau est disponible aux pages 27 et 28 du présent Ovin Québec. Pour plus de détails sur ces points, vous obtiendrez le document « Prévention de la mortalité des agneaux en 13 étapes ou les 13 commandements du naisseur – brève description des points à surveiller » avec l'outil *Plan de prévention de la mortalité chez les agneaux* ou en contactant le CEPOQ.

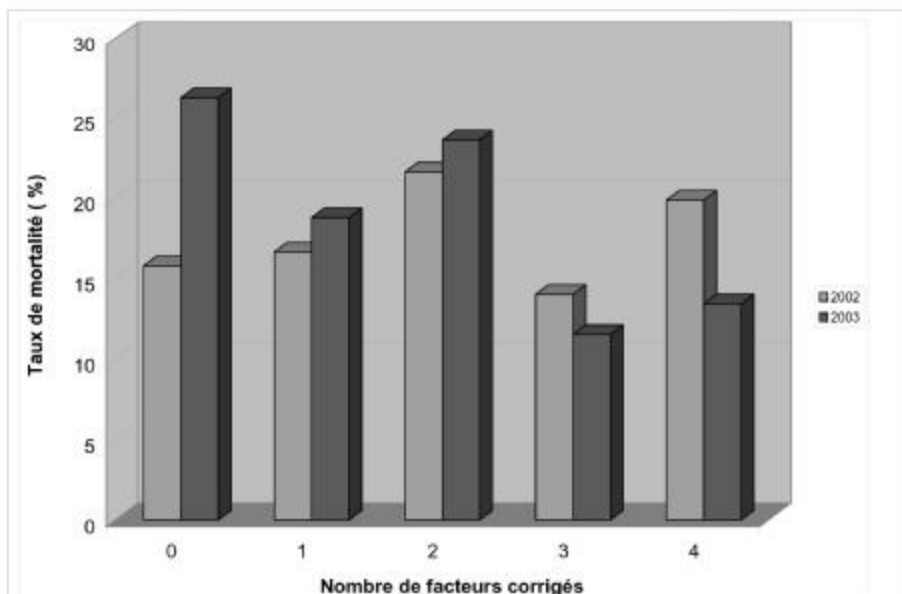


Figure 2. Évolution du taux de mortalité en fonction du nombre de facteurs corrigés pour la période 2002 à 2003

\* Marie Vachon, agronome



# Les 13 commandements du Naisseur

Prévention de la mortalité des agneaux en 13 étapes

Par Gaston Rioux, dmv  
Clinique vétérinaire de St-Odile, Février 2005

ÉTAPE	ACTIONS	RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES
1 - Tarissement adéquat des brebis	⇒ Voir fiche de prévention des mammites du CEPOQ	✓ +++ Fièvre adéquate, vérification des pis 7 jours après le tarissement
2 - Sélection des béliers	⇒ Examen du système reproducteur, santé adéquate, bonne préparation (contre-saison) ⇒ Tester et prévenir contre certains type d'avortements ⇒ Vérifier l'état de chair ⇒ Taux de vitamine E-Se et A-D adéquat	✓ bonne sélection de croisement selon le groupe à accoupler.
3 - Sélection des brebis pour l'accouplement (ÉTAPE TRÈS TRÈS IMPORTANTE)	⇒ Vérifier l'état de santé général, pis parfait ⇒ Vérifier état de chair, vit E-Se, et A-D ⇒ Re-conditionner les brebis malgros mala en santé	✓ Croisement désiné ✓ Réformer toute brebis non-conforme et malade ou avec un pis peu adéquat.
4 - Accouplement	⇒ Flushing ⇒ Groupes par lots uniformes étalés sur l'année	✓ Agnelages regroupés = meilleure surveillance ✓ Étalement de la production = meilleure productivité
5 - Prévention des avortements (si nécessaire)	⇒ Cibler la cause des avortements	✓ Ajuster la prévention selon le type d'avortement.
6 - Échographie	⇒ Échographie 60 jours après l'accouplement environ	✓ Groupes les brebis selon leur stade de gestation. ✓ Ramener à l'accouplement les brebis non-gestantes ou réformer les infertiles.

ÉTAPE	ACTIONS	RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES
<b>7 - Alimentation optimale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Programme alimentaire personnalisé selon l'entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tout stade de gestation ou de lactation requiert une alimentation adaptée.</li> </ul>
<b>8 - Fin de gestation (+ + + important)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Règle stricte de l'alimentation (+)</li> <li>→ Niveau adéquat de vit. E-Se et AD</li> <li>→ Vaccins (entérocoque - listeria)</li> <li>→ Partage des ongles</li> <li>→ Torie</li> <li>→ Vermifuger si nécessaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Selon les problèmes rencontrés et diagnostiqués dans l'élevage : Des vaccins peuvent être utilisés. La prévention contre les avortements complétée.</li> </ul>
<b>9 - JOUR 0 (agnelage) + +</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Surveillance des brebis, pis propre, tétère abondante, milieu adéquat (+ +)</li> <li>→ Cesse d'agnelage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ C'est la journée la plus importante dans la vie d'un nouveau-né. C'est à ce moment qu'il faut mettre le plus d'efforts possibles.</li> </ul>
<b>10 - Soins au nouveau-né</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Désinfection du nombril</li> <li>→ Colostrum en quantité et qualité suffisante</li> <li>→ Injection de vit E-Se, A-D</li> <li>→ Prévenir l'hypothermie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Colostrum 210 ml/kg de poids vif pour les 18 premières heures de vie.</li> <li>✓ Nombril : iode 4 %</li> </ul>
<b>11 - Jours 0-2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Milieu adéquat</li> <li>→ Vérifier la prise de lait</li> <li>→ Identification lorsque sec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ C'est l'hypothermie et le manque de lait qui est le plus grave problème à cette période.</li> </ul>
<b>12 - Jours 2-10</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Attention aux infections III</li> <li>→ Surveiller la prise de lait</li> <li>→ Débiter les diarrées</li> <li>→ Fournir de l'eau aux agneaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Principales conditions à surveiller : pneumonies, arthrites, diarrées.</li> </ul>
<b>13 - Jour 10 au sevrage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Groupes les brebis selon l'âge des agneaux</li> <li>→ Début de la prévention contre la coqueluche</li> <li>→ Surveiller la prise de lait</li> <li>→ Continuer les diarrées</li> <li>→ Fournir de l'eau aux agneaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Principaux problèmes : pneumonies, arthrites, diarrées.</li> </ul>



# Sélectionner pour la résistance à la tremblante: une bonne affaire?

Le projet « Évaluation de la fréquence des allèles du gène Prp (tremblante) chez les principales races de mouton »<sup>1</sup> a permis de caractériser le cheptel ovin québécois quant à la résistance génétique à la tremblante en établissant un portrait chez les principales races de moutons au Québec et en évaluant le lien entre les génotypes et les performances zootechniques des brebis à l'intérieur du troupeau de recherche du CEPOQ. Les résultats de la première partie du projet, le portrait par race, vous avaient été présentés à l'automne 2004. Voici donc la suite accompagnée de recommandations pour la sélection.

Dans la deuxième partie du projet, on tentait de répondre à la question: « Si un éleveur sélectionne sur le critère du génotypage, va-t-il, par ricochet, sélectionner pour une amélioration de la productivité du troupeau ou, à l'inverse, pour une détérioration des performances? » En d'autres mots, « Des gènes ayant des effets sur la productivité sont-ils liés à certains allèles du gène PrP? ».

Pour répondre à ces questions, les génotypes-tremblante de 361 brebis Dorset du troupeau du CEPOQ ont été analysés par rapport au potentiel génétique de productivité des brebis (les ÉPD) tels que calculés par le programme GenOvis. Ce

type de variable a été préféré à des données brutes de productivité parce que les ÉPD permettaient de caractériser directement la brebis par une donnée synthétique.

Un ÉPD (écart prévu chez les descendants) est une estimation de la valeur génétique qu'un animal transmettra à ses descendants. Le calcul d'un ÉPD prend en compte toute l'information disponible sur les rendements de l'animal lui-même et des individus apparentés (parents, grands-parents, frères, sœurs, progéniture, ...). Les ÉPD analysés dans le cadre de ce projet sont : ÉPD nombre d'agneaux nés, ÉPD poids à la naissance - contribution maternelle, ÉPD nombre d'agneaux sevrés et ÉPD poids à 50 jours - contribution maternelle. Des analyses de variance ont été effectuées pour chaque ÉPD en étude.

### Résultats génotype vs potentiel génétique au troupeau CEPOQ

Tous les principaux génotypes, mis à part ceux qui contiennent l'allèle AHQ et le génotype VRQ/VRQ, étaient représentés dans une proportion significative (Voir figure 1). Cette situation a permis de comparer quantitativement le potentiel génétique de productivité des brebis en fonction de leur génotype.

À l'image de ce que l'on rapporte dans la littérature, les résultats du projet

n'indiquent pas d'associations fortes et constantes entre génotype et ÉPD chez les brebis Dorset du troupeau du CEPOQ. Les brebis de génotype ARQ/ARQ avaient le potentiel de donner naissance à plus d'agneaux que celles de génotype ARR/VRQ mais leurs agneaux seraient plus légers à la naissance et survivraient moins à la période pré-sevrage. Ces différences ne sont cependant pas fortes et il serait hasardeux d'en tirer des recommandations. Une sélection sur le génotype-tremblante inscrite dans une démarche cohérente de sélection des reproducteurs (ou le génotypage N'EST PAS le premier critère de sélection d'un reproducteur) ne devrait donc pas être un frein à une amélioration du potentiel génétique de productivité pour les paramètres évalués.

### Recommandations

Considérant le portrait établi dans le cadre du présent projet (voir Ovin Québec automne 2004), les sept races évaluées sont bien placées pour entreprendre un travail de sélection sur la résistance. Toutes présentaient un pourcentage d'allèles ARR de plus de 25%. Dans les races Polypay, Dorset et Arcott-Canadien, le pourcentage de cet allèle dépasse même 50%. Il est en général recommandé de sélectionner les béliers de génotype ARR/ARR (ou RR au codon 171) pour s'assurer que tous les descendants aient au moins un allèle ARR (figure 2).

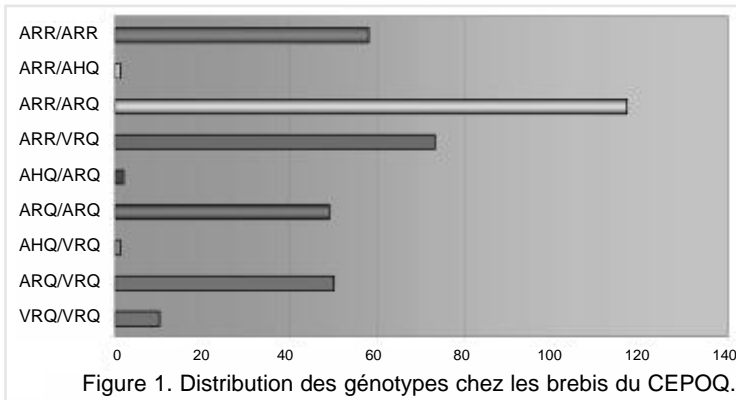


Figure 1. Distribution des génotypes chez les brebis du CEPOQ.

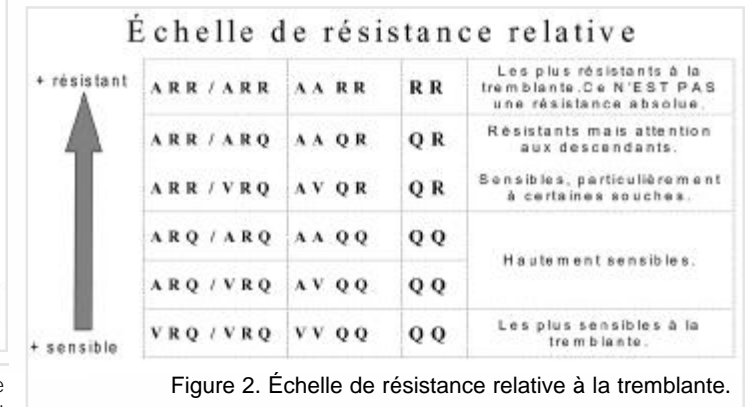


Figure 2. Échelle de résistance relative à la tremblante.

1. Projet réalisé par le CEPOQ en partenariat avec TransBIOTech, Agriculture et agroalimentaire Canada et la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec, et soutenu financièrement par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ).

Par ailleurs, l'allèle de forte sensibilité à la tremblante (VRQ) est présent, en faible proportion, chez 5 des 7 races évaluées soit les races Arcott-Canadien, Dorset, Romanov, Hampshire et Suffolk. La faible proportion rend cependant réaliste la perspective d'éliminer cet allèle ou de diminuer fortement son importance rapidement.

Malgré ce portrait encourageant, cela ne signifie pas que toutes les races et tous les producteurs doivent aller dans cette direction. Ils doivent aussi se demander si c'est une démarche justifiée et prioritaire dans leur contexte spécifique. Le maintien d'un troupeau fermé et respectant des règles de biosécurité strictes demeure une stratégie très pertinente de prévention de la tremblante.

Pour atteindre l'objectif d'accroissement de la résistance à la tremblante, les éleveurs ovins québécois vont rencontrer certaines difficultés :

⊆ Le problème du faible volume de reproducteurs pour certaines races qui rend plus contraignante la proposition d'ajouter un nouveau critère au processus de sélection des béliers.

⊆ Les très grandes variations entre les races et les troupeaux qui rendent inintéressante et inappropriée une démarche commune et unique; les moyens et les cibles devront être variés et ajustés selon la race et la situation génotypique de chaque troupeau.

⊆ La démarche demeure fragile puisqu'elle repose actuellement sur l'initiative et le financement de chaque éleveur.

La réflexion devra donc se faire sur une base individuelle mais aussi et surtout sur une base collective : Clubs de race, Société des éleveurs de mouton de race pure du Québec (SEMRPQ), et autorités gouvernementales. Elle devra être modulée en fonction de :

⊆ la situation de départ de la race par rapport à la résistance à la tremblante disponibles

⊆ du bassin de reproducteurs

⊆ des priorités établies pour les critères de sélection

⊆ des nouvelles connaissances qui ne cessent d'apporter des nuances et qui permettent de s'ajuster par rapport à ce qui a déjà été fait ailleurs

Enfin, toute orientation doit s'établir à la lumière des programmes et projets mis en œuvre (ou à venir) par les gouvernements et certains acteurs de l'industrie. Comme la tremblante est une maladie à déclaration obligatoire au Canada, l'ACIA est responsable du programme d'éradication. Ce programme inclut des activités de contrôle et de surveillance de la tremblante ainsi que l'élaboration des normes nationales pour le Programme canadien de certification des troupeaux ovins pour la tremblante. Le MAPAQ participe activement aux activités de surveillance. Nous recommandons aux éleveurs qui ont besoin de conseils plus pointus pour effectuer leur sélection de contacter leur médecin vétérinaire praticien ou leur conseiller technique.

\* Anne Leboeuf, médecin vétérinaire, responsable en santé au CEPOQ,

\*\*Johanne Cameron (CEPOQ) et \*\*\*Yvan L'Homme, Ph D., TransBIOTech



### Producteurs participant au projet pilote Maedi visna en date du 19 avril 2005

Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race 1	Statut accordé
Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	(450) 379-5298	Polypay / Rideau	
Berg. Bedon de laine	Alexandre Benoît	Maskinongé	(819) 227-2999	Arcott-Rideau	
Bergerie Clerole	Clément Leclerc	St-Pamphile	(418) 356-3028	Arcott-Rideau	
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	(819) 849-3221	Romanov	Argent
Bergerie du Margot	Sylvain Arbour	Bonaventure	(418) 534-3701	Dorset	
Bergerie Lavallée	Guylaine Perron	St-Ubalde	(418) 277-2175	Arcott-Rideau	Or
Bergerie Patriote	Éric Jobin	St-Ubalde	(418) 277-9191	Dorset	Or
Bergeries Mimeault	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	(450) 377-8209	Dorset	
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	(418) 856-6322	Dorset	Or
Entr. Le Mouton Blanc	Rachel White	La Pocatière	(418) 856-6627	Lacaune/East Fr.	
Ferme Alizée	Geneviève Castonguay	St-Joseph-de-Kam.	(418) 493-2323	Polypay	
Ferme Amki	Gary Jack	Québec	(418) 842-2637	Arcott-Rideau	Or
Ferme Arc-en-ciel	Yvon Leclerc	Weedon	(819) 877-3658	Romanov	Or
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kam.	(418) 493-2310	Dorset	
Ferme Diopaq	Lisane Paquette	St-Philippe-de-Néri	(418) 498-3881	Arcott-Rideau	Argent
Ferme Germanie	Michel Thibodeau	Princeville	(819) 364-2940	Arcott-Canadien	
Ferme JMJ Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	(819) 875-5124	Finnoise	Or
Ferme Laurens	Gérard Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	(819) 336-3681	Romanov	Argent
Ferme Lenique	Sophie Gendron	St-Denis-de-Kamouraska	(418) 498-3254	Polypay	Argent
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	(418) 856-5140	Arcott-Rideau	Or
Gripette's House	Lisette Lavoie	St-Antoine-Abbé	(450) 826-4901	Kathadin	
Mas du Berger	Claude Blouin	St-Ubalde	(418) 277-2777	Finnoise	

Cette liste correspond à tous les troupeaux participant activement au projet-pilote et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques.

D'autres troupeaux préfèrent garder leur participation confidentielle.

Le statut Argent reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le maedi visna et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. ● Le statut Or reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. ● Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Pour information, consulter le site internet du CEPOQ ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)) ou contacter Anne Leboeuf, vétérinaire au CEPOQ, (418) 856-1200. ou [anne.leboeuf@cepoq.com](mailto:anne.leboeuf@cepoq.com).



# Le Courrier du vet

*J'ai un bélier qui est plutôt mal en point. Blocage urinaire. J'ai déjà essayé de couper le « filet » et même si ça semble l'avoir aidé pendant quelques heures, il est redevenu souffrant rapidement. C'est un bon bélier ... j'aimerais bien le sauver. Que puis-je faire? C'est la deuxième fois en 2 ans que ça m'arrive et évidemment, c'est toujours le plus beau...*

*M. Processus Uretralis, éleveur ovin à St-Pierreville*

Cher M. Uretralis,

Le problème qui affecte votre bélier est assez fréquent. Particulièrement chez les agneaux à l'engrais et chez ceux qui ont une alimentation trop riche en phosphore ou dont le ratio Ca :P est trop faible.

Lorsqu'un bélier ou un agneau à l'engrais est peu confortable ou souffrant lorsqu'il urine, que vous observez du sang, du sable ou des petits cristaux sur les poils du fourreau, vous pouvez en effet vous orienter vers un diagnostic de blocage urinaire. Vous avez cependant avantage à faire confirmer le diagnostic car d'autres maladies peuvent provoquer certains de ces signes cliniques.

Dans le cas d'un blocage urinaire, la première intervention à faire est, comme vous l'avez déjà fait, de couper le petit «filet» qui prolonge l'urètre à l'extrémité du pénis (appelé aussi le processus urétral). C'est la partie la plus étroite de l'urètre et il est fréquent que de petits calculs voire du sable s'y accumulent et l'obstruent, rendant difficile et douloureuse l'évacuation de l'urine. On le coupe alors au ras du gland, avec un ciseau ou un bistouri bien tranchant et très propre. Dans de nombreux cas cela soulagera l'animal et lui permettra d'uriner beaucoup plus facilement. Cependant, il arrive souvent que l'urètre se retrouve de nouveau obstruée quelques heures ou quelques jours plus tard. D'autres cristaux sont venus bloquer l'urètre. Pour tenter de sauver le bélier, il faudra avoir recours à une

chirurgie et mettre en place des stratégies de contrôle et de prévention.

Les interventions chirurgicales sont réalisées par un vétérinaire praticien. Selon la technique choisie, il faudra mettre le bélier sous sédation plus anesthésie régionale ou sous anesthésie générale. Comme toujours, plus les signes cliniques sont sévères et plus la condition est avancée, moins le pronostic est bon. Alors pour sauver votre bélier et sa fonction reproductrice, il faut intervenir rapidement.

En parallèle au traitement, il vous faut mettre en place une stratégie de contrôle et de prévention. Si ce bélier a développé des calculs, il y a de bonnes chances que d'autres soient également à risque et il faut les protéger avant qu'il ne soit trop tard. D'abord, il vous faut vérifier si les animaux sont suffisamment hydratés. Y a-t-il suffisamment d'abreuvoirs? L'eau

est-elle de bonne qualité? Le débit est-il suffisant?

La plupart des calculs urinaires chez les agneaux et béliers québécois sont à base de phosphate. Ils sont habituellement causés par une diète riche en phosphore ou au ratio Ca :P trop faible. Les diètes à base de grains (riches en phosphore) des agneaux à l'engrais sont donc à risque élevés. Les fourrages de légumineuses (particulièrement la luzerne) sont aussi à éviter ou à utiliser avec modération. De plus, tout ce qui concourt à diminuer la quantité de salive produite (une moulée cubée, par exemple, ou de l'ensilage très humide) peut être responsable d'une plus grande concentration de phosphate dans les urines. Enfin, la matrice de base de la plupart des calculs est de nature protéique et les rations **tr**op riches en protéines sont susceptibles de favoriser la fabrication de calculs.

Dans votre situation M. Uretralis, une bonne évaluation de la situation s'impose donc et vous avez avantage à travailler avec votre vétérinaire praticien ET votre conseiller technique pour bien cibler les facteurs de risque sur lesquels vous pouvez et devez travailler. L'ajout de sel à la ration (jusqu'à 3-5 %) peut augmenter la consommation d'eau et ainsi réduire le risque de formation de calculs. En outre, il est parfois recommandé d'ajouter du chlorure d'ammonium à la ration (0,5-1%) pour limiter l'incidence de calculs à base de phosphate. Le produit est peu appétant mais attention à la toxicité si vous dépassez la dose.



Calculs urinaires: notez le "filet" ou processus urétral à l'extrémité du pénis, les calculs à la base du filet et les zones d'inflammation associées. Photo tirée de " Color Atlas of diseases and disorders of the Sheep and Goat", Karl A. Linlatter et Mary C. Smith, 1993.

\* Anne Leboeuf, médecin vétérinaire, responsable en santé au CEPOQ



**Regard sur la production**

# Producteurs de plaisir?

Par un beau samedi matin, un client se présente dans la boucherie près de chez lui. D'un air pensif, il contemple le comptoir et analyse chacune des pièces de viande qui s'y trouvent. Mais que cherche-t-il? Une viande avec une valeur nutritive exceptionnelle, riche en vitamine B<sub>12</sub> et faible en gras? Peut-être. Mais soyons logiques... Ce client n'est pas très différent de chacun de nous. Il cherche simplement... du plaisir! Il veut revivre une série de sentiments qui feront en sorte qu'il sera dans un état de satisfaction à la fin du repas qu'il projette de consommer. Une odeur légère des plus agréables lors de la cuisson. Une délicatesse et une tendreté au contact de ses dents avec le premier morceau qu'il entamera. Un léger jus de cuisson libérant cette saveur qui chatouillera chacune de ses papilles pour les exciter une à une dans une chorégraphie hors de l'ordinaire. Vous avez l'eau à la bouche... lui aussi!

Mais une question reste : devant les veaux de lait, lapins, canards et autres viandes, l'agneau du Québec est-il capable de lui procurer ce plaisir si recherché ? En tant que producteurs, êtes-vous certains d'être capables de le satisfaire? Afin de vous en assurer, nous vous proposons une série de quatre textes traitant de la qualité de la viande. Ce premier texte vous présentera tout d'abord la distinction qu'il y a entre qualité de carcasse et qualité de viande. Un concept simple, mais combien essentiel! Le présent article présentera également l'ensemble des éléments permettant de comprendre le concept de la qualité de la viande d'agneau.

Depuis l'avènement du système de classification des carcasses, nombre de producteurs reçoivent maintenant de l'information sur la qualité des agneaux qu'ils produisent. Ainsi, sur leurs rapports de classification, ils retrouvent le poids de leurs carcasses, leur contenu en gras et leur musculature. Ces informations ayant fait leurs preuves s'avèrent essentielles! Cependant, elles reflètent la composition quantitative d'une carcasse (qualité de carcasse) et ne sont pas garantes des paramètres qualitatifs de la viande (qualité de viande). Lorsque l'on parle de qualité de viande, on identifie généralement les variables suivantes comme pouvant être mesurées : couleur, texture, jutosité et flaveur. Comparativement à

celles associées à la qualité de la carcasse, ces dernières variables sont encore plus difficilement évaluables dans des conditions commerciales et doivent l'être en laboratoire.

Le tableau suivant nous démontre l'influence de plusieurs paramètres de production et paramètres technologiques sur la qualité de la viande. Comme vous le remarquerez, les paramètres de production (sexe, race, génétique, environnement, alimentation et poids à l'abattage) ont moins d'influence sur les variables qualitatives que les paramètres technologiques (transport, manipulation, stress, abattage, refroidissement, maturation, ...).

**Tableau 1.** Sommaire des facteurs qui ont une influence sur la qualité de la viande des agneaux

	Qualité de la viande			
	Jutosité	Couleur	Tendreté	Flaveur
<b>Race</b>	1	1	1	0
<b>Génétique individuelle</b>	0	1	3	0
<b>Sexe</b>	0	1	1	1
<b>Poids-âge</b>	1	3	2	2
<b>Conditions ambiantes</b>	0	1	1	0
<b>Alimentation</b>	1	2	1	2
<b>Transport et stress</b>	2	3	2	1
<b>Abattage</b>	1	2	1	2
<b>Maturation</b>	2	4	4	2
<b>Conservation</b>	3	3	4	3

C. Sanudo, A. Sanchez, M. Alfonso, *Meat Science* 1998

Légende : 0 pas d'influence  
 1 niveau d'influence faible  
 2 niveau d'influence modérée  
 3 niveau d'influence élevée  
 4 niveau d'influence fondamentale

Ainsi, les producteurs doivent demeurer attentifs afin que leurs produits soient des plus intéressants pour le client. De mauvaises conditions de transport, une mauvaise qualité d'abattage, un refroidissement inadéquat et une absence de maturation peuvent gâcher le fruit d'un travail en bergerie très bien amorcé. De l'autre côté, les conditions post-production pourront être les meilleures, mais elles ne pourront pas corriger certains problèmes provoqués lors de la production.

La couleur de la viande est l'un des premiers paramètres que le client remarque. Ainsi, plusieurs en font un de leurs premiers critères d'évaluation de la qualité. Elle se définit comme la concentration de pigments, principalement l'hémoglobine, l'état chimique de l'hémoglobine à la surface de la viande (niveau d'oxydation), la structure et l'état physique des protéines du muscle et la proportion de gras intermusculaire. La couleur peut varier de manière importante entre les carcasses d'agneaux du Québec. Le poids et l'âge à l'abattage sont des paramètres qui peuvent affecter fortement la coloration de la viande.

La texture de la viande se définit comme une combinaison de sensations tactiles résultant d'une interaction entre la tendreté et

l'élasticité. Ces paramètres sont affectés par le gras intramusculaire ainsi que par le collagène, la structure du muscle, sa composition et sa capacité de rétention en eau. C'est bien connu : le transport et le stress pré-abattage en général ont un impact sur cet aspect de la qualité de la viande. Des facteurs post-abattage, en particulier le refroidissement et la période de maturation des carcasses, peuvent également affecter ce paramètre. En effet, durant cette période, une multitude de

principalement affectée par le stress avant l'abattage et la conservation de la viande.

La flaveur est un élément qui est souvent rapporté par les consommateurs d'agneaux comme étant problématique. Elle est définie à la fois par la saveur et l'odeur perçues respectivement par les papilles gustatives et la tache olfactive. Elle est de plus provoquée par l'action et l'interaction de plusieurs paramètres dont la proportion des différents acides gras, en particulier les acides gras insaturés qui sont plus susceptibles à l'oxydation. Les phospholipides, qui sont riches en acides gras polyinsaturés, jouent également un rôle important sur la flaveur de la viande. Par ailleurs, l'âge et l'alimentation sont parmi les paramètres les plus déterminants qui affecteront le goût de la viande.



changements surviennent au niveau de la viande, influençant ainsi la tendreté finale du produit.

La jutosité d'une viande se perçoit de deux façons. La première se produit dans les premiers instants de la mastication par la libération rapide du jus présent à l'intérieur de la viande. La deuxième est caractérisée par la stimulation des papilles gustatives par le gras présent. La jutosité est

Vous voulez en savoir plus pour satisfaire à tout coup vos clients? Assurez-vous de lire le prochain Ovin Québec dans lequel un article expliquera comment les paramètres de production et de post-production influencent directement les éléments associés à la qualité de la viande.

\*Éric Pouliot, étudiant à la maîtrise, Université Laval

\*\*Francis Goulet, agronome, M. Sc., CEPOQ

Le CEPOQ tient à remercier ses précieux partenaires pour leur soutien :



## BERGERIE PATRIOTE

ERIC JOBIN

### RACE PURE DORSET ET HYBRIDES

Romanov/Dorset, Rideau/Dorset

- Statut OR Maedi-Visna
- Suivi Génovis
- Reproducteurs disponibles
- Génotypé

340 St-Joseph, St-Ubalde, Portneuf, G0A 4L0  
418 277-9191 [bergeriepatriote@globetrotter.net](mailto:bergeriepatriote@globetrotter.net)

## Ferme Lénique Inc.

Éleveur Polypay p.s.

Statut argent pour le meadi-visna  
Suivi GENOMS

*Béliers disponibles avec ISM à 2.0 et mieux*

*Bienvenue!*

Sophie Gendron, Christian et Réal Lévesque  
9, rg du Bras, St-Denis, Kamouraska, G0L2R0  
Tél : 418-498-3254 Courriel : [leniquecs@microbranche.com](mailto:leniquecs@microbranche.com)

b a  
c d



### Ferme Amki Enr.

17265 boul. Valcartier  
Québec, G2B 3W4  
Tél. : (418)842-2637  
Télé. : (418)842-0423  
[fermeamki@sympatico.ca](mailto:fermeamki@sympatico.ca)

Maedi-visna  
Statut or  
Suivi genovis

Reproducteurs disponibles  
en tout temps

#### Arcott Rideau

Sujet pure sang  
Hybrides Dorset/Rideau



**Bergerie de l'Estrie**

**Romanov**  
Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Troupeau fermé - GenOvis  
Statut Argent - Maedi-visna  
F1 Dorset/Romanov  
Béliers génotypés

Andrée Houle & François Roux  
559, rue Des Muguets  
Coaticook, Qc J1A 3A9  
Tél : (819) 849-3221  
Fax : (819) 849-0475  
[froux1@videotron.ca](mailto:froux1@videotron.ca)

Vous pouvez passer vos petites annonces sur notre site Internet :

[www.agneauduquebec.com](http://www.agneauduquebec.com)

*Agnelles, ferme, troupeau et bien d'autres*

Nouveau Nouveau Nouveau

Nous signalerons vos petites annonces dans le bulletin d'information Ovin Québec pour leur donner une bonne visibilité\*.

\*Pour informations supplémentaires ou pour afficher votre annonce, rendez-vous sur le site internet [www.agneauduquebec.com](http://www.agneauduquebec.com) ou contacter Marion Dallaire\*\*.

\*\*Pour annoncer votre entreprise dans le OVIN QUÉBEC ou pour toute autre information...contactez :  
c Marion Dallaire, 450-679-0540 poste 8332 ou par courriel : [mdallaire@upa.qc.ca](mailto:mdallaire@upa.qc.ca)

## ***Intérim à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec***

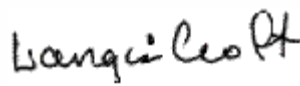
À la suite du conseil d'administration du 29 avril, il a été convenu de traiter la question de l'intérim du directeur général à l'exécutif, mercredi le 4 mai.

Ainsi, à la suite de l'analyse des dossiers en cours à la Fédération et d'une présentation objective sur le sujet, le conseil exécutif a réfléchi sur la question et a connu la même difficulté qu'à l'automne 2004 où il a été impossible d'établir des priorités et distraire certains dossiers, compte tenu de leur importance dans le contexte de développement de la Fédération.

Après discussion, il a été décidé de proposer l'intérim de la direction générale à Madame Marie-Eve Tremblay, qui continuera d'assumer la responsabilité

des dossiers sécurité du revenu, traçabilité et automatisation. Madame Ndeye Marie Diallo agira comme adjointe à Madame Tremblay avec la responsabilité des dossiers environnementaux, santé-salubrité, classification et Agence de vente. Vous conviendrez que cette nouvelle répartition exigera de leur part une rationalisation de leurs actions et une charge de travail supplémentaire.

Je remercie Madame Tremblay et Madame Diallo pour leur compréhension et leur collaboration.



Langis Croft, président

## **JOURNÉE CHAMPÊTRE PROVINCIALE EN PRODUCTION OVINE**

*L'heure est à la fête avec toute la famille !*

**N'oubliez pas d'apporter votre repas puisque c'est un dîner pique-nique.**

**Entrée gratuite, l'activité aura lieu même en cas de pluie.**

Organisée par le groupe Ovi-Plus en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, direction régionale du Bas-St-Laurent.

*Cette journée champêtre, à caractère familial, permettra aux producteurs et productrices ovins ainsi qu'à tous les intervenants de la province d'échanger et de raffermir les liens. Bienvenue à tous !*

***Quand* : le 28 AOÛT 2005**

***Où* : à la FERME GIJAMIKA INC**

214, rang de l'Embarras, Kamouraska  
Propriété de Jacinthe Morneau et Gilles Michaud

***Au programme* :** Visite libre (troupeau de 300 brebis, bâtiments et kiosques) et démonstrations (tonte, taille d'onglons, chien de race Border Collie, préparation de la laine, ferrage de chevaux, balade à cheval pour les enfants), conférence sur la gestion des fumiers de moutons, démonstration au champ avec différents types d'épandeurs adaptés au fumier de mouton. Et bien d'autres...

Pour de plus amples informations veuillez contacter au (418) 727-3615 M. Bertrand Berger, poste 244 ou M. Martin Rousseau, poste 224.

# Calendrier des fêtes où l'agneau est un plat traditionnel

- ◆ Début du Ramadan : 4 octobre 2005
- ◆ Fin du Ramadan : 3 novembre 2005
- ◆ Pâques : 16 avril 2006
- ◆ Pâques grecques : 23 avril 2006

Parce que l'achat de brebis de qualité supérieure vous assure une meilleure rentabilité



**Domaine du Mouton d'Or** Inc.

**Races pures Romanov**  
**Hybrides F1 Dorset et Romanov**

Bergerie située à  
Beaulac-Garthby

Pour informations, contactez Marc :  
418-458-2929  
[vletourneau@domainedumoutondor.com](mailto:vletourneau@domainedumoutondor.com)